



Assemblée générale

Distr. générale
11 mai 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009*

Titre V

Coopération régionale pour le développement

Chapitre 17

Développement économique et social en Afrique

[Programme 14 (Plan-programme biennal et priorités
pour la période 2008-2009)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Chapitre 17A. Commission régionale	3
Vue d'ensemble	3
A. Organes directeurs	10
B. Direction exécutive et administration	13
C. Programme de travail	18
Sous-programme 1. Commerce, finances et développement économique	20
Sous-programme 2. Sécurité alimentaire et développement durable	23
Sous-programme 3. Gouvernance et administration publique	25
Sous-programme 4. Information et science et technique au service du développement	29
Sous-programme 5. Coopération économique et intégration régionale	32
Sous-programme 6. Égalité des sexes et participation des femmes au développement	35

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 6 (A/62/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 6 (A/61/6/Rev.1)*.



Sous-programme 7. Activités sous-régionales de développement	38
a) Activités sous-régionales en Afrique du Nord	39
b) Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest	43
c) Activités sous-régionales en Afrique centrale	47
d) Activités sous-régionales en Afrique de l'Est.	51
e) Activités sous-régionales en Afrique australe	55
Sous-programme 8. Planification du développement et administration	60
Sous-programme 9. Statistiques	62
Sous-programme 10. Développement social	65
D. Appui au programme.	68
Chapitre 17B. Bureau des commissions régionales à New York	78
Annexe	
Produits de l'exercice 2006-2007 non reconduits en 2008-2009.	80

Chapitre 17A

Commission régionale

Vue d'ensemble

- 17A.1 Le programme de travail décrit ci-dessous reprend le programme 14 (Développement économique et social en Afrique) du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2008-2009. Ce programme est placé sous la responsabilité de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).
- 17A.2 L'objectif général du programme est d'aider les pays africains à élaborer et à appliquer des politiques et programmes favorisant la croissance économique durable et le développement social en mettant notamment l'accent sur la réduction de la pauvreté, conformément aux objectifs et priorités énoncés dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et les objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris ceux figurant dans la Déclaration du Millénaire et les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et des accords internationaux depuis 1992.
- 17A.3 Le mandat relatif au programme est établi par la résolution 671 A (XXV) du Conseil économique et social, par laquelle le Conseil a créé la CEA. Le mandat ainsi défini a été précisé dans plusieurs résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ainsi que dans les résolutions 718 (XXVI), 726 (XXVII), 779 (XXIX) et 809 (XXXI) de la Commission. De nouveaux mandats relatifs au programme ont été définis par le NEPAD et dans les textes et décisions issus des grandes conférences internationales, notamment le Document final du Sommet mondial de 2005.
- 17A.4 Au début de 2006, le nouveau Secrétaire exécutif de la CEA a évalué les orientations stratégiques, les programmes, l'organigramme, la gestion et les procédures administratives de la Commission en vue de la repositionner pour qu'elle réponde mieux aux nouveaux défis que doit relever l'Afrique. Le principal résultat de cette évaluation a été examiné par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique à sa session annuelle, en mai 2006, session au cours de laquelle la Conférence a, par sa résolution 884 (XXXIX), pleinement approuvé les nouvelles propositions de repositionnement de la CEA. En outre, le Sommet de l'Union africaine tenu à Banjul les 1^{er} et 2 juillet 2006 a adopté une décision [Assembly/AU/Dec.14 (VII)] par laquelle il a accueilli favorablement l'engagement pris par le Secrétaire exécutif de la CEA de renforcer et de repositionner la Commission en vue de porter remède aux problèmes de développement de l'Afrique et a réaffirmé le rôle que joue la Commission en tant qu'institution essentielle et nécessaire des Nations Unies en Afrique, chargée d'épauler l'Union africaine et les communautés économiques régionales dans leurs activités. Le Sommet a en particulier appelé au renforcement du partenariat entre la Commission de l'Union africaine, la CEA et la Banque africaine de développement (BAfD).
- 17A.5 L'ampleur de la pauvreté en Afrique est l'un des principaux problèmes qui se posent. Dans un certain nombre de pays, le développement socioéconomique a été perturbé par des conflits violents. La région compte la plus grande proportion de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour et c'est le seul continent à ne pas être en voie d'atteindre l'objectif énoncé dans la Déclaration du Millénaire consistant à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Pour réduire la forte incidence de la pauvreté, les pays africains doivent formuler des stratégies viables en vue de promouvoir une croissance allant de pair avec l'équité et intégrer leurs économies pour surmonter les limites qu'impose la fragmentation. La mondialisation comporte certes des risques pour les pays africains mais ils peuvent également en retirer des avantages, en particulier dans le domaine du commerce et des investissements. Des institutions et des mécanismes de gouvernance plus solides sont également indispensables pour relever ces défis.

- 17A.6 Le double rôle de la CEA – en tant qu’antenne régionale de l’ONU et instance régionale africaine – lui confère des atouts particuliers lui permettant de contribuer de manière notable aux efforts entrepris par les États membres pour relever ces défis. Elle tire sa force du fait qu’elle est le seul organisme des Nations Unies ayant pour mandat de mobiliser, aux niveaux régional et sous-régional, les ressources nécessaires en vue de répondre aux priorités de l’Afrique. Cela est d’autant plus important que les vues de l’Union africaine et du NEPAD sont essentiellement de caractère régional et sous-régional. Cet atout se traduit également par le rôle directeur que joue la Commission pour ce qui est de coordonner l’appui interinstitutions des Nations Unies au NEPAD.
- 17A.7 Le mandat et le rôle de la Commission cadrent avec ceux de l’Union africaine et de la BAfD, les deux autres organisations continentales, et les complètent. On pense en Afrique que l’Union africaine offre le cadre politique tandis que la CEA sert d’organe technique et que la BAfD fournit les crédits et assure l’appui financier. L’harmonisation des mécanismes institutionnels des trois entités et la relance du secrétariat conjoint chargé de promouvoir la programmation commune des activités devraient renforcer davantage la coopération entre celles-ci. Il est également prévu de renforcer le rôle des bureaux régionaux de la Commission pour en faire des partenaires privilégiés des communautés économiques régionales, ce qui supposera la signature d’accords de collaboration définissant des programmes pluriannuels.
- 17A.8 L’objectif général d’une CEA repositionnée pour l’exercice biennal 2008-2009 sera de mettre ses atouts au service des efforts entrepris à l’échelle continentale pour relever les défis actuels et pour assurer une croissance soutenue et le développement. Les nouvelles orientations du programme reposeront sur les deux volets suivants :
- a) Promouvoir l’intégration régionale en appui à la vision d’ensemble et aux priorités de l’Union africaine. Les pays africains ne cessent d’affirmer qu’ils souhaitent une intégration plus poussée afin de bénéficier des avantages qui en résultent, notamment les économies d’échelle, la réduction des coûts de transaction et un meilleur raccordement des infrastructures. La CEA s’emploiera donc à effectuer des travaux de recherche et des analyses de politiques sur les questions d’intégration régionale, à renforcer les capacités et à fournir une assistance technique aux institutions chargées de conduire l’intégration régionale, tout en s’investissant dans des activités et des initiatives transfrontières clairement définies;
 - b) Satisfaire les besoins particuliers de l’Afrique dans le contexte des nouveaux problèmes qui se posent à l’échelle mondiale. On s’accorde généralement à reconnaître que l’Afrique a des besoins particuliers, notamment attirer des ressources financières pour le développement, obtenir un allègement de la dette, exploiter les possibilités offertes en matière de commerce, accroître la valeur ajoutée de sa production, lutter contre le VIH/sida et assurer l’éducation de ses populations. Qui plus est, ces besoins revêtent une importance particulière dans le contexte de l’évolution rapide que connaît le monde. Le programme du NEPAD (Union africaine) constitue un cadre bien circonscrit pour répondre aux problèmes de développement du continent, et le Document final du Sommet mondial de 2005 a réaffirmé combien il importait d’apporter un appui cohérent aux programmes établis par les dirigeants africains dans le cadre du NEPAD.
- 17A.9 Ces deux volets de l’action de la CEA seront mis en œuvre au titre de 10 sous-programmes réaménagés pour éviter les doubles emplois, promouvoir la complémentarité, éliminer les incohérences et mettre l’accent voulu sur les secteurs importants. Les sous-programmes portent sur les thèmes suivants : commerce, finances et politique économique, sécurité alimentaire et développement durable, gouvernance et administration publique, information et science et technique au service du développement, coopération économique et intégration régionale, égalité des sexes et participation des femmes au développement, développement social, activités sous-régionales de développement, statistiques, et planification du développement et administration.

- 17A.10 Les orientations du programme seront étayées par l'engagement consistant à faire de la CEA un organisme axé sur les connaissances qui se trouve à l'avant-garde de la réflexion sur le développement dans la région et une force mobilisatrice qui soutient un réseau de chercheurs, de spécialistes et de décideurs engagés dans la production, l'échange et la diffusion des connaissances. L'initiative de gestion des connaissances favorisera les effets de synergie entre les sous-programmes et permettra d'améliorer sans cesse les résultats et les normes de prestation de services, ce qui influera positivement sur les politiques adoptées par les États membres et les communautés économiques régionales.
- 17A.11 La CEA repositionnée s'attachera à obtenir des réalisations et des résultats identifiables assortis d'indicateurs de succès clairement définis et mesurables. Les principaux résultats visés sont les suivants : des progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la réduction de la pauvreté et l'égalité des sexes, une intégration régionale plus poussée, le développement des secteurs productifs, avec notamment une plus grande valeur ajoutée, une plus grande intégration dans l'économie mondiale, et l'amélioration des politiques macroéconomiques et de la gouvernance économique.
- 17A.12 La CEA poursuivra ses efforts en vue de la réalisation de résultats intersectoriels dans le cadre de son programme de travail, notamment en continuant d'intégrer une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans tous les sous-programmes et en appuyant les mesures visant à améliorer la gouvernance, à assurer un développement notable après les conflits et à mettre en œuvre des politiques de développement axées davantage sur les droits de l'homme. Dans sa résolution 60/235, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante et unième session, un plan d'action global pour renforcer les bureaux régionaux de la CEA compte tenu des recommandations du Bureau des services de contrôle interne (A/60/120). Dans l'annexe à son rapport (A/61/471), le Secrétaire général a donné les grandes lignes des révisions qui seraient apportées au sous-programme 7, concernant un sous-programme de travail séparé pour chacun des cinq bureaux sous-régionaux de la CEA. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, dans son rapport A/61/544, a fait observer que l'Assemblée générale voudrait peut-être prendre note des mesures déjà prises pour donner suite aux recommandations du Bureau des services de contrôle interne concernant le programme et les pratiques administratives des bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique. Dans sa résolution 61/234, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction les mesures prises pour définir le rôle et la mission des bureaux sous-régionaux, afin d'appliquer les recommandations du Bureau des services de contrôle interne; c'est pourquoi les propositions figurant dans le présent projet de budget-programme pour 2008-2009 reflètent les composantes du sous-programme 7 qui sont propres à chaque bureau sous-régional. Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, le sous-programme 7 révisé (Activités sous-régionales de développement), tel que décrit dans le présent projet de budget-programme, sera présenté au Comité du programme et de la coordination afin qu'il l'examine à sa quarante-septième session.
- 17A.13 La CEA produira les réalisations et les résultats escomptés en améliorant la qualité des services qu'elle fournit dans les domaines suivants : production, échange et mise en réseau des connaissances, sensibilisation et recherche de consensus, et services consultatifs et coopération technique. Elle poursuivra par conséquent ses travaux de recherche et d'analyse des politiques en appui à la prise de décisions avisées et à l'élaboration de politiques judicieuses dans la région et prêtera son concours à la recherche d'un consensus sur les principales initiatives internationales. Elle fournira également des services consultatifs déterminés par la demande en vue d'améliorer les capacités régionales en matière d'élaboration et d'application de politiques de développement. La Commission veillera à la qualité de ses produits en intégrant des procédures d'assurance qualité dans son modèle de prestation de services. Il s'agira ainsi de garantir l'utilité des services, de répondre aux besoins des clients et de veiller au respect des procédures et des normes établies.

- 17A.14 On exploitera les atouts du programme en ayant stratégiquement recours à des partenariats pour mobiliser des ressources, assurer la cohérence, créer un effet de synergie et empêcher les doubles emplois. À cette fin, la Commission fera fond sur ses partenariats actuels avec l'Union africaine, la BAfD, les communautés économiques régionales mais aussi la société civile africaine et les organismes du secteur privé. Parallèlement, les partenaires bilatéraux qui ont soutenu l'action de la CEA seront activement sollicités pour la collecte de fonds, l'échange de données d'expérience et la prestation conjointe de services. Outre les partenariats conclus avec des pays développés, la CEA contribuera à la coopération Sud-Sud en élargissant activement ses partenariats à d'autres régions en développement.
- 17A.15 La coordination et la collaboration interinstitutions entre les organismes des Nations Unies présents en Afrique seront renforcées. À cette fin, la CEA organisera des réunions consultatives régionales des organismes des Nations Unies afin d'appuyer les priorités du NEPAD. Elle continuera de participer aux travaux du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, principale instance chargée d'assurer la cohérence des politiques et des opérations au titre du suivi de l'application des recommandations exposées dans le Document final du Sommet mondial de 2005. À cet égard, elle collaborera également avec les entités qui constituent le Groupe des Nations Unies pour le développement en vue de renforcer les liens entre les activités normatives et opérationnelles du système des Nations Unies.
- 17A.16 Les principales réalisations escomptées au titre du programme et les indicateurs de succès pour l'exercice biennal 2008-2009, ainsi que les ressources régionales nécessaires sont indiqués en détail au titre des composantes programme de travail et direction exécutive et administration.
- 17A.17 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 17A.1 et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 17A.1

Répartition des publications

	2004-2005 (nombre effectif) ^a	2006-2007 (nombre estimatif) ^a	2008-2009 (nombre estimatif) ^a
Publications en série	41	25	23
Publications isolées	81	62	50
Total	122	87	73

^a Le nombre estimatif ne comporte que les produits programmés ou reportés. Le nombre effectif ne comprend que les produits mis en œuvre ou reformulés.

- 17A.18 Le montant total des ressources demandées au présent chapitre se monte à 107 524 700 dollars, avant actualisation des coûts, soit une augmentation de 1 829 100 dollars (1,7 %) par rapport au montant total révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2006-2007. Cette augmentation résulte principalement de la mise en œuvre du sous-programme 7 révisé, lequel comporte des composantes distinctes pour chacun des cinq bureaux sous-régionaux, et des sous-programmes 9 (Statistiques) et 10 (Développement social) nouvellement créés en réponse à la résolution 844 (XXXIX) de la CEA sur le repositionnement de la Commission pour mieux répondre aux priorités africaines. L'augmentation permettra une intensification des activités opérationnelles, une amélioration de l'utilisation des technologies de l'information et des

communications et l'élargissement des possibilités de formation qui peuvent se récapituler comme suit :

- a) Une augmentation de 3 257 200 dollars au titre de la composante direction exécutive et administration correspondant à : i) une augmentation de 3 136 900 dollars au titre des postes imputable à la création d'un poste P-4 d'économiste dans le Bureau du Secrétaire exécutif pour appuyer la coordination des activités sous-régionales des cinq bureaux sous-régionaux (181 000 dollars) et à la reprise de 16 postes [7 postes d'administrateur et 9 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] provenant de la Section de la gestion d'ensemble, au titre de la composante appui au programme afin d'en doter le nouveau Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes, relevant de la composante direction exécutive et administration, conformément aux vues exprimées par le Comité consultatif sur les questions administratives et budgétaires dans son rapport A/54/7 (par. V.4) concernant la normalisation du mode de présentation des budgets-programmes des commissions régionales (2 955 900 dollars); ii) une augmentation de 120 300 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes qui s'explique par les heures supplémentaires, les frais de voyage du personnel, la reprise de postes provenant de la composante appui au programme pour en doter le nouveau Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes;
- b) Une augmentation de 1 964 800 dollars au titre du programme de travail correspondant à : i) une augmentation de 1 564 500 dollars imputable à la création de 8 postes P-4 d'économiste répartis entre les cinq bureaux sous-régionaux (1 poste P-4 pour les activités sous-régionales de développement en Afrique du Nord, 2 postes P-4 pour les activités sous-régionales de développement en Afrique de l'Ouest, 1 poste P-4 pour les activités sous-régionales de développement en Afrique centrale, 2 postes P-4 pour les activités sous-régionales de développement en Afrique de l'Est et 2 postes P-4 pour les activités sous-régionales de développement en Afrique australe) en vue d'assurer la direction de l'exécution des activités opérationnelles des bureaux sous-régionaux de la CEA (1 448 000 dollars) et à la création de 5 postes d'assistant d'information dont les titulaires seront recrutés au niveau local, un dans chacun des cinq bureaux sous-régionaux, afin d'appuyer le mandat renforcé des bureaux sous-régionaux (116 500 dollars); ii) une augmentation nette de 400 300 dollars au titre d'objets de dépense autres que les postes qui s'explique notamment par la progression des autres frais de personnel, le recours à des consultants et experts, les frais de voyage du personnel; les dépenses générales de fonctionnement et les autres dépenses opérationnelles, en partie contrebalancées par une diminution des services contractuels. Il est également proposé de redéployer 12 postes [(9 postes d'administrateur et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] du sous-programme 6 (Égalité des sexes et participation des femmes au développement) au sous-programme 10 (Développement social), comme suite à la création d'un nouveau sous-programme 10 dans le cadre du plan-programme biennal révisé pour la période 2008-2009;
- c) Une diminution nette de 3 297 200 dollars au titre de la composante appui au programme correspondant à : i) une diminution de 2 955 900 dollars au titre des postes due à la cession de 16 postes (7 postes d'administrateur et 9 postes d'agent local) par la Section de la gestion d'ensemble, au titre de la composante appui au programme, au profit du nouveau Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes, relevant de la composante direction exécutive et administration; ii) une diminution nette de 341 300 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes correspondant à des diminutions résultant de la cession de postes à la composante direction exécutive et administration au profit du nouveau Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes et des bureaux sous-régionaux, et des réductions principalement des dépenses générales de fonctionnement et des

autres dépenses opérationnelles, contrebalancées en partie par des augmentations des frais de location et d'entretien des locaux et des autres frais de personnel.

- 17A.19 Durant l'exercice biennal 2008-2009, les ressources du budget ordinaire seront complétées par des ressources extrabudgétaires dont le montant est estimé à 72 663 200 dollars et qui proviendraient principalement de sources bilatérales dans le cadre d'accords entre la Commission et les institutions et organisations internationales et régionales qui s'intéressent au développement de l'Afrique. Ces ressources serviront à financer des activités de coopération technique dans les grands domaines prioritaires tels que le renforcement des capacités en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, la gestion intégrée des ressources en eau, l'amélioration des systèmes de gouvernance, l'utilisation des technologies de l'information et des communications au service du développement socioéconomique, le renforcement de l'aptitude en négociations commerciales, l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes dans les politiques et programmes de développement, et le soutien fourni aux États membres et aux communautés économiques régionales pour la mise en œuvre du NEPAD. L'augmentation prévue des ressources extrabudgétaires par rapport à l'exercice biennal en cours s'explique par les résultats que devrait procurer le repositionnement de la CEA et l'adoption d'une stratégie appropriée de mobilisation de ressources extrabudgétaires qui prévoit une progression notable de ces ressources pendant l'exercice biennal 2008-2009.
- 17A.20 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 2003, les ressources réservées aux activités de suivi et d'évaluation sont estimées à 1 339 900 dollars. Sur ce total, 817 800 dollars proviendraient du budget ordinaire et 522 100 dollars seraient couverts par les ressources extrabudgétaires.
- 17A.21 On se souviendra que dans sa note à l'Assemblée générale (A/61/758), le Secrétaire général a présenté ses observations sur les recommandations figurant dans le rapport du Groupe de la refonte du système d'administration de la justice de l'Organisation des Nations Unies (A/61/205) et a estimé le temps et les ressources nécessaires à l'application des recommandations du Groupe. Les transferts de ressources proposés et l'augmentation des ressources demandées par le Secrétaire général dans sa note n'ont pas été intégrés au présent chapitre du budget. Dans sa résolution 61/261 en date du 4 avril 2007, l'Assemblée générale a décidé d'instituer un nouveau système d'administration de la justice indépendant, transparent, professionnalisé, décentralisé et doté de ressources suffisantes et a prié le Secrétaire général de lui présenter à titre prioritaire, à la deuxième partie de la reprise de sa soixante et unième session, un rapport sur les ressources nécessaires à l'application de ladite résolution. Elle l'a également prié de rendre compte des questions recensées dans la résolution concernant la création du nouveau système d'administration de la justice, au plus tard au début de la partie principale de sa soixante deuxième session. Après examen, les décisions de l'Assemblée générale sur ces rapports et les propositions de ressources y relatives seront intégrées au crédit ouvert au moment de l'adoption du budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009 en décembre 2007.
- 17A.22 La répartition en pourcentage des ressources prévues au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2008-2009 est indiquée dans le tableau 17A.2 ci-dessous.

Tableau 17A.2

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	0,5	–
B. Direction exécutive et administration	8,4	6,6
C. Programme de travail		
1. Commerce, finances et développement économique	5,9	11,0
2. Sécurité alimentaire et développement durable	4,8	7,0
3. Gouvernance et administration publique	5,7	11,0
4. Information et science et technique au service du développement	4,4	11,0
5. Coopération économique et développement régional	3,5	10,3
6. Égalité des sexes et participation des femmes au développement	3,1	3,1
7. Activités sous-régionales de développement		
a) Activités sous-régionales en Afrique du Nord	4,7	4,1
b) Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest	4,5	4,1
c) Activités sous-régionales en Afrique centrale	4,9	4,1
d) Activités sous-régionales en Afrique de l'Est	4,6	4,1
e) Activités sous-régionales en Afrique australe	4,7	4,1
8. Planification du développement et administration	0,9	–
9. Statistiques	2,4	8,2
10. Développement social	3,3	5,6
Total partiel	57,4	87,7
D. Appui au programme	33,7	5,7
Total	100,0	100,0

Tableau 17A.3

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

<i>Composante</i>	<i>2004-2005 (dépenses effectives)</i>	<i>2006-2007 (crédits ouverts)</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actua- lisation des coûts</i>	<i>Actua- lisation des coûts</i>	<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
A. Organes directeurs	632,4	684,3	(95,7)	(14,0)	588,6	98,0	686,6
B. Direction exécutive et administration	4 515,0	5 781,9	3 257,2	56,3	9 039,1	697,0	9 736,1
C. Programme de travail	53 433,9	59 731,4	1 964,8	3,3	61 696,2	5 042,9	66 739,1
D. Appui au programme	32 600,8	39 498,0	(3 297,2)	(8,3)	36 200,8	4 333,6	40 534,4
Total (1)	91 182,1	105 695,6	1 829,1	1,7	107 524,7	10 171,5	117 696,2

2) Fonds extrabudgétaires

	<i>2004-2005 (dépenses effectives)</i>	<i>2006-2007 (montant estimatif)</i>	<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>
a) Service d'appui aux :			
i) Organismes des Nations Unies	1 874,9	2 621,8	3 023,2
ii) Activités extrabudgétaires	1 629,3	2 485,9	2 535,9

	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (montant estimatif)	2008-2009 (montant estimatif)
b) Activités de fond	–	–	–
c) Projets opérationnels			
PNUD	(263,6)	1 482,7	6 000,0
Fonds d'affectation des Nations Unies pour le développement de l'Afrique	642,2	3 682,8	1 400,0
FNUAP	611,0	10,5	–
Sources bilatérales	16 035,8	40 200,8	59 704,1
Total (2)	20 529,6	50 484,5	72 663,2
Total [(1) + (2)]	111 711,7	156 180,1	190 359,4

Tableau 17A.4

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	—	—	—	—	1	1
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
D-1	15	15	—	—	1	3	16	18
P-5	40	40	—	—	4	2	44	42
P-4/3	133	142	—	—	16	18	149	160
P-2/1	29	29	—	—	11	16	40	45
Total partiel	219	228	—	—	32	39	251	267
Autres catégories								
Agents locaux	299	304	—	—	61	71	360	375
Agents du service mobile	2	2	—	—	—	—	2	2
Total partiel	301	306	—	—	61	71	362	377
Total	520	534	—	—	93	110	613	644

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts : 578 600 dollars)

- 17A.23 Dans sa résolution 826 (XXXII) en date du 8 mai 1997, concernant la réforme de son mécanisme intergouvernemental, la CEA a établi la structure et le fonctionnement de ce mécanisme qui est constitué de la Conférence des ministres africains responsables du développement économique et social et de la planification et de son comité technique préparatoire plénier ainsi que de la Conférence des ministres africains des finances qui se réunit tous les deux ans, l'année où la Conférence des ministres africains responsables du développement économique et de la planification ne siège pas, et de sept organes techniques et sectoriels subsidiaires de la

Commission. À sa trente-quatrième session, en 2001, la Commission a décidé que ces conférences fusionneraient et se réuniraient désormais une fois par an. Deux organes subsidiaires : le Comité de l'industrie et du développement du secteur privé et le Comité des ressources naturelles, de la science et de la technologie ont été dissous et remplacés par le Comité du commerce et de la coopération et de l'intégration régionales et le Comité du développement durable. Deux nouveaux comités, le Comité de la gouvernance et de la participation populaire et le Comité des statistiques sont désormais partie intégrante du mécanisme subsidiaire de la Commission.

Organes chargés de questions générales de développement

La Conférence des ministres africains des finances, du développement économique et social et de la planification et son comité d'experts

- 17A.24 La Conférence des ministres africains des finances, du développement économique et social et de la planification définit les grandes orientations des travaux de la Commission, examine et approuve les programmes de travail établis par le secrétariat de la CEA, sert de cadre de débat aux pays africains en vue de les aider à définir leur position sur les questions de développement inscrites à l'ordre du jour des Nations Unies, et se prononce sur les recommandations que lui soumettent ses organes subsidiaires et le Secrétaire exécutif de la Commission.
- 17A.25 Depuis 2001, la Conférence des ministres se réunit tous les ans. Le Comité d'experts se réunit avant la Conférence, à laquelle il fournit un appui technique. Le Bureau de la Commission comprend un représentant de chacune des sous-régions du continent, à savoir l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Il se compose d'un président, de trois vice-présidents et d'un rapporteur.

Conférences ministérielles sous-régionales annuelles

- 17A.26 Les cinq comités intergouvernementaux d'experts des centres de développement sous-régionaux se réunissent tous les ans et font rapport à la Conférence des ministres africains des finances, du développement économique et de la planification. Les comités supervisent l'élaboration et la mise en œuvre générale du programme de travail et des objectifs prioritaires du bureau sous-régional dont ils relèvent et formulent des recommandations au sujet de questions importantes touchant le développement économique et social de leurs sous-régions respectives ainsi que la promotion et le renforcement de la coopération et de l'intégration économique sous-régionales.

Organes techniques et sectoriels subsidiaires

Comité « Femmes et développement »

- 17A.27 Le Comité « Femmes et développement », instance consultative d'experts et de décideurs, a pour rôle d'orienter la Commission dans ses travaux relatifs à l'importance de l'égalité des sexes et de la participation des femmes au développement et de fournir aux gouvernements africains un cadre où ils peuvent promouvoir et évaluer la mise en œuvre et le suivi des programmes d'action mondiaux en faveur des femmes. Il s'occupe en particulier des questions concernant l'autonomisation économique des femmes, la protection de leurs droits juridiques et de leurs droits fondamentaux et l'amélioration de leur accès à l'éducation et aux services médicaux. Il se réunit tous les deux ans.

Comité de l'information, des sciences et des technologies pour le développement

- 17A.28 Ce comité vise à permettre à la Commission de mieux aider ses États membres à se doter d'infrastructures nationales d'information et de communication ainsi qu'à intégrer la science et la technique dans leurs programmes et stratégies de développement en réunissant des experts et des

responsables des politiques pour le conseiller en la matière. Il est composé de spécialistes dans des domaines tels que la planification, les technologies de l'information et des communications, les systèmes géoinformatisés et les sciences et techniques. Ce comité se réunit tous les deux ans.

Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable

- 17A.29 Ce comité a pour vocation de conseiller la Commission dans les domaines interdépendants de la sécurité alimentaire et de l'environnement. Il offre aux gouvernements de pays africains un cadre où ils peuvent promouvoir et évaluer la suite qu'ils donnent à certains plans d'action régionaux et mondiaux tels que les décisions et recommandations du Sommet mondial pour le développement durable. Il se réunit tous les deux ans.

Comité du développement humain et social

- 17A.30 Ce comité, qui a pour mission de promouvoir le développement humain et social dans les pays africains, participe à des activités de développement et autres activités engagées dans le prolongement des conférences et des programmes d'action régionaux et mondiaux et examine les principales tendances et questions d'intérêt régional concernant le développement humain et social. Il se réunit tous les deux ans.

Comité du commerce et de la coopération et de l'intégration régionale

- 17A.31 Ce comité s'emploie à promouvoir l'application de mesures destinées à renforcer la coopération et l'intégration économique entre les pays africains et définit les mesures à prendre pour coordonner et harmoniser les politiques économiques nationales, condition indispensable à l'accélération de l'intégration économique régionale. Le commerce jouant un rôle important dans la coopération et l'intégration régionales, le comité, qui se compose d'experts du commerce international et de l'intégration travaillant dans les secteurs public et privé, axe ses travaux sur le commerce intra-africain et le commerce international. Il se réunit tous les deux ans.

Comité de la gouvernance et de la participation populaire

- 17A.32 Ce comité vise à pour mission de formuler les orientations concernant l'instauration de conditions propices à une solide gouvernance économique et à une solide direction des entreprises en Afrique. Il s'intéresse aux interventions nécessaires pour renforcer les pratiques démocratiques de gouvernance, promouvoir l'adoption des normes internationales relatives aux droits de l'homme, améliorer la gestion après les conflits, systématiser l'action de la société civile et encourager le développement du secteur privé. Il se réunit tous les deux ans.

Comité de statistiques

- 17A.33 Ce comité, qui est composé d'experts et de décideurs en matière de statistiques, est chargé de fournir des orientations stratégiques aux travaux de la Commission concernant le développement statistique en Afrique. Il se réunit tous les deux ans.
- 17A.34 À l'exception de la Commission, qui se réunit pour une durée de sept jours, tous les organes intergouvernementaux se réunissent pour une durée de trois à six jours.

Tableau 17A.5

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	684,3	588,6	–	–
Total	684,3	588,6	–	–

- 17A.35 Le montant de 588 600 dollars, reflétant une diminution de 95 700 dollars, permettra de continuer à financer les objets de dépense autres que les postes, notamment le personnel temporaire (y compris pour les réunions), les heures supplémentaires, les communications et les fournitures pour assurer les services lors des sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires. La diminution est imputable aux besoins moindres en personnel temporaire pour les réunions et les services contractuels.

B. Direction exécutive et administration**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 039 100 dollars**

- 17A.36 La Direction exécutive et l'administration englobent le Bureau du secrétaire exécutif, le Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes et les Services d'information et de communication.
- 17A.37 Le Bureau du Secrétaire exécutif assure la direction stratégique et la supervision nécessaires à la gestion efficiente et efficace du programme de travail de la CEA, tout en assurant l'utilisation optimale de ses ressources. Le Secrétaire exécutif et le Secrétaire exécutif adjoint agissent ensemble pour donner les orientations générales, définir les politiques et donner les impulsions nécessaires à l'élaboration de stratégies et programmes d'envergure régionale conformes aux priorités énoncées dans le NEPAD et les objectifs du Millénaire pour le développement.
- 17A.38 Le Bureau noue des partenariats et collabore avec les grandes organisations du continent africain, notamment l'Union africaine et la Banque africaine de développement, les communautés économiques régionales ainsi que d'autres acteurs clefs afin de favoriser des synergies en ce qui concerne les politiques et les activités à conduire au regard des grands dossiers du développement régional en Afrique. Il favorise la prise en main par les Africains de leur avenir, les convergences sur les problèmes pressants auxquels se heurte le développement du continent et les actions de sensibilisation à la cause africaine au sein de la communauté internationale. Il encourage la coordination de l'action de l'ONU en Afrique en tenant des consultations régulières avec les organismes des Nations Unies qui œuvrent en Afrique, afin de promouvoir des interventions concertées de l'Organisation dans la région. Il renforce la collaboration avec d'autres commissions régionales afin de mettre en commun des expériences et de coordonner et harmoniser les actions dans les dossiers qui présentent un intérêt commun et collectif.
- 17A.39 Le Bureau définit aussi la politique à conduire dans l'organisation de la session annuelle de la Commission et veille à la bonne mise en œuvre des actions découlant des résolutions et décisions de la Commission, du Conseil économique et social et d'autres organisations intergouvernementales, en mettant l'accent sur les priorités énoncées dans le NEPAD et les

objectifs du Millénaire pour le développement. Il définit des orientations à l'intention des cinq bureaux sous-régionaux de la CEA pour que ceux-ci soient attentifs aux besoins des États membres et de leurs principales institutions intergouvernementales, dont les communautés économiques régionales. En outre, il veille à ce qu'il y ait des synergies entre ces bureaux et les divisions techniques de la Commission au Siège. Le Bureau veille aussi au bon déroulement d'initiatives spéciales telles que le Forum pour le développement de l'Afrique, le Forum des partenaires, le processus de responsabilisation mutuelle et le forum Afrique/OCDE des grands décideurs, destinées à renforcer l'action de la Commission et à imprimer un nouveau dynamisme aux actions en faveur du développement de l'Afrique. Il joue un rôle d'impulsion et de supervision crucial dans le soutien que la CEA apporte au Mécanisme d'évaluation intra-africaine et au NEPAD dans son ensemble. Il anime les efforts de mobilisation de ressources déployés par la Commission dans le contexte des partenariats qu'elle s'attache à nouer, et veille à ce que les ressources ainsi mobilisées servent à favoriser en toute efficacité le développement de l'Afrique.

- 17A.40 Le Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes veille à la cohésion de la planification et de la mise en œuvre des programmes de la Commission et à l'établissement des projets de budget-programme. Le Bureau coordonne, oriente et supervise aussi le programme de coopération technique extrabudgétaire de la CEA et ses activités de collecte de fonds. Il se chargera en outre de mettre au point et d'appliquer un dispositif tendant à assurer la qualité des produits et activités.
- 17A.41 Les Services d'information et de communication donnent des avis et assurent des services en matière de rédaction, de révision, de diffusion et de communication dans le cadre des activités internes et externes de la CEA; ils facilitent les communications entre la CEA et ses principaux interlocuteurs et partenaires en Afrique et ailleurs, ainsi qu'avec la presse; ils sensibilisent les esprits aux orientations de la CEA concernant les grands problèmes de développement de l'Afrique et les mesures à prendre pour les surmonter; enfin, ils diffusent les travaux de la CEA auprès des différentes parties prenantes et des partenaires.

Tableau 17A.6

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application effective des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et des règles de procédure de l'ONU quant à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières.

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Programme de travail géré avec efficacité

a) i) Fourniture en temps voulu des produits et services

Mesure des résultats : la CEA compte maintenir la même qualité de service pendant l'exercice biennal 2008-2009, d'où le taux de 99 %

2004-2005 : 95 % des produits
2006-2007 (estimation) : 99 % des produits
2008-2009 (objectif) : 99 % des produits

- ii) Recrutement et affectation du personnel dans les six mois de la publication de l'avis de vacance de postes, comme en atteste la réduction du taux de vacance de postes
- Mesure des résultats*
2004-2005 : 83 % du personnel
2006-2007 (estimation) : 90 % du personnel
2008-2009 (objectif) : 95 % du personnel
- b) Amélioration de la représentation géographique et de l'équilibre entre les fonctionnaires des deux sexes
- b) i) Accroissement du pourcentage de fonctionnaires originaires d'États membres sous-représentés ou non représentés
- Mesure des résultats*
2004-2005 : 7,5 %
2006-2007 (estimation) : 10 %
2008-2009 (objectif) : 17 %
- ii) Accroissement de la proportion des femmes dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur titulaires d'un engagement d'au moins un an
- Mesure des résultats*
2004-2005 : 24,8 %
2006-2007 (estimation) : 28,3 %
2008-2009 (objectif) : 35,4 %
- c) Recensement et examen des questions nouvelles ou anciennes qui appellent l'attention des États membres
- c) Augmentation du nombre des recommandations faites par des organismes intergouvernementaux au sujet de questions nouvelles ou anciennes portées à leur attention par la CEA
- Mesure des résultats*
2004-2005 : 5 recommandations
2006-2007 (estimation) : 10 recommandations
2008-2009 (objectif) : 15 recommandations
- d) Meilleure cohérence des décisions touchant la gestion des activités économiques et sociales du système des Nations Unies en Afrique
- d) Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organismes
- Mesure des résultats*
2004-2005 : 10 activités
2006-2007 (estimation) : 15 activités
2008-2009 (objectif) : 20 activités
- e) Renforcement de la promotion des activités et des orientations de la CEA
- e) Augmentation du nombre de demandes adressées par les différentes parties prenantes pour obtenir les publications phares et autres documents de la CEA

*Mesure des résultats : téléchargements du
Rapport économique sur l'Afrique*

2004-2005 : 37 676 téléchargements

2006-2007 (estimation) : 45 211 téléchargements

2008-2009 (objectif) : 56 514 téléchargements

Facteurs externes

- 17A.42 Les objectifs visés seront atteints et les réalisations escomptées obtenues si les parties prenantes s'acquittent de leurs responsabilités et obligations.

Produits

- 17A.43 Les produits de l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : CEA-Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : quarante et unième et quarante-deuxième sessions de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et du Comité d'experts (8);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport annuel sur la Commission économique pour l'Afrique (2); document de synthèse (2); projet de budget-programme de la CEA pour l'exercice 2010-2011 (1); rapport sur l'exécution du programme de la CEA pendant l'exercice 2006-2007 (1); projet de cadre stratégique de la CEA pour l'exercice 2010-2011 (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : plan d'activité de la CEA pour la période 2010-2012 (1); Rapport sur la coopération technique de la CEA (2);
 - ii) Expositions, visites guidées, conférences : séances d'information et présentation des publications phares et autres publications importantes de la CEA aux principales parties prenantes et à la presse (1);
 - iii) Brochures, fiches documentaires, planches murales et dossiers d'information : rédaction et publication de discours, commentaires et articles du Secrétaire exécutif (1); élaboration de documents d'information périodiques à l'intention d'usagers internes et externes (1); notes d'orientation stratégique sur les enjeux importants qui se font jour (1);
 - iv) Communiqués et conférences de presse : organisation des conférences de presse du Secrétaire exécutif et d'autres hauts responsables de la CEA (1); communiqués de presse en anglais et en français sur les réunions et les activités de la CEA ainsi que sur les informations communiquées par le Département de l'information et par d'autres services et institutions spécialisées de l'ONU (1);
 - v) Manifestations spéciales : Forum pour le développement de l'Afrique (1); Grandes Tables (2); Forum des partenaires de la CEA (2); Journée des Nations Unies (2);
 - vi) Support technique : production de CD-ROM sur les grands rapports et les principales manifestations; (1); prestation de services centraux pour la mise au point, l'actualisation et la gestion des sites Web internes et externes de la CEA en anglais et en français; (1);

- vii) Ressources audiovisuelles : réalisation d'entretiens enregistrés, de télégrammes, de documentaires et de longs métrages pour diffusion à la radio, à la télévision ou sur le Web, en anglais, en arabe ou en français, au sujet des produits phares, des grands documents et conférences thématiques de la CEA (1);
- viii) Contribution aux produits communs : appui fonctionnel aux réunions de consultation avec la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement (1);
- c) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services de contrôle interne : évaluation portant sur les questions de gestion, d'exploitation et d'orientation générale;
 - ii) Évaluations : organisation du suivi et de l'évaluation des projets; préparation et réalisation des auto-évaluations au niveau des sous-programmes; établissement de rapports sur l'exécution du budget pour usage interne et pour soumission ultérieure au Siège;
 - iii) Analyses de la gestion : établissement de rapports de situation sur l'exécution des programmes, y compris leurs résultats et leurs incidences.

Tableau 17A.7

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	5 177,3	8 314,2	22	39
Autres objets de dépense	604,6	724,9	–	–
Total partiel	5 781,9	9 039,1	22	39
Fonds extrabudgétaires	7 299,0	4 800,0	21	21
Total	13 080,9	13 839,1	43	60

- 17A.44 Le montant prévu de 8 314 200 dollars permettra de financer les 39 postes présentés dans le tableau 17A.7 ci-dessus. Il accuse une augmentation de 3 136 900 dollars imputable aux éléments suivants : a) création, au Bureau du Secrétaire exécutif, d'un poste de P-4 pour un économiste qui aidera le Secrétaire exécutif et le Secrétaire exécutif adjoint à superviser l'ensemble des activités des bureaux sous-régionaux de la CEA, en concourant notamment à la coordination de la mise en œuvre, du suivi et de la communication d'informations concernant le nouveau cadre de programmation axé sur les bureaux sous-régionaux, de manière à ce que les activités inscrites au programme de la CEA prennent en compte le rôle élargi de ces bureaux; b) réaffectation interne de 16 postes (7 administrateurs et 9 agents locaux) de la Section de la gestion générale, relevant de l'appui aux programmes, au nouveau Bureau de la planification stratégique et de la gestion de programmes, relevant de la Direction exécutive et de la gestion, conformément aux vues exprimées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) dans son rapport (A/54/47, par. V.4) concernant l'uniformisation de la présentation des budgets des commissions régionales.

- 17A.45 Le montant de 724 900 dollars prévu pour les autres objets de dépense fait apparaître une hausse de 120 300 dollars, due principalement aux nécessités de déplacement du personnel.
- 17A.46 Les fonds extrabudgétaires de 4 800 000 dollars, qui seront fournis par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique ou dans le cadre d'accords bilatéraux et de l'appui aux programmes serviront notamment à : organiser deux grandes tables (réunions de haut niveau auxquelles participent l'Union africaine, l'OCDE, le PNUD et les institutions de Bretton Woods et un Forum pour le développement de l'Afrique); apporter un concours à l'examen commun de l'efficacité des activités de développement entreprises par la CEA avec la collaboration de l'OCDE; consolider les partenariats entre la CEA et ses principaux interlocuteurs; enrichir les savoirs qui sous-tendent les opérations et la réalisation des produits; proposer des services de développement des connaissances à ses partenaires et usagers; s'employer à devenir un pôle d'excellence pour les savoirs relatifs au développement de l'Afrique; mettre au point un système de gestion des informations financières à la carte, convivial et souple; et concevoir un portail d'applications Web permettant de communiquer aux donateurs et partenaires des informations sur la gestion des activités de coopération technique de la CEA.

C. Programme de travail

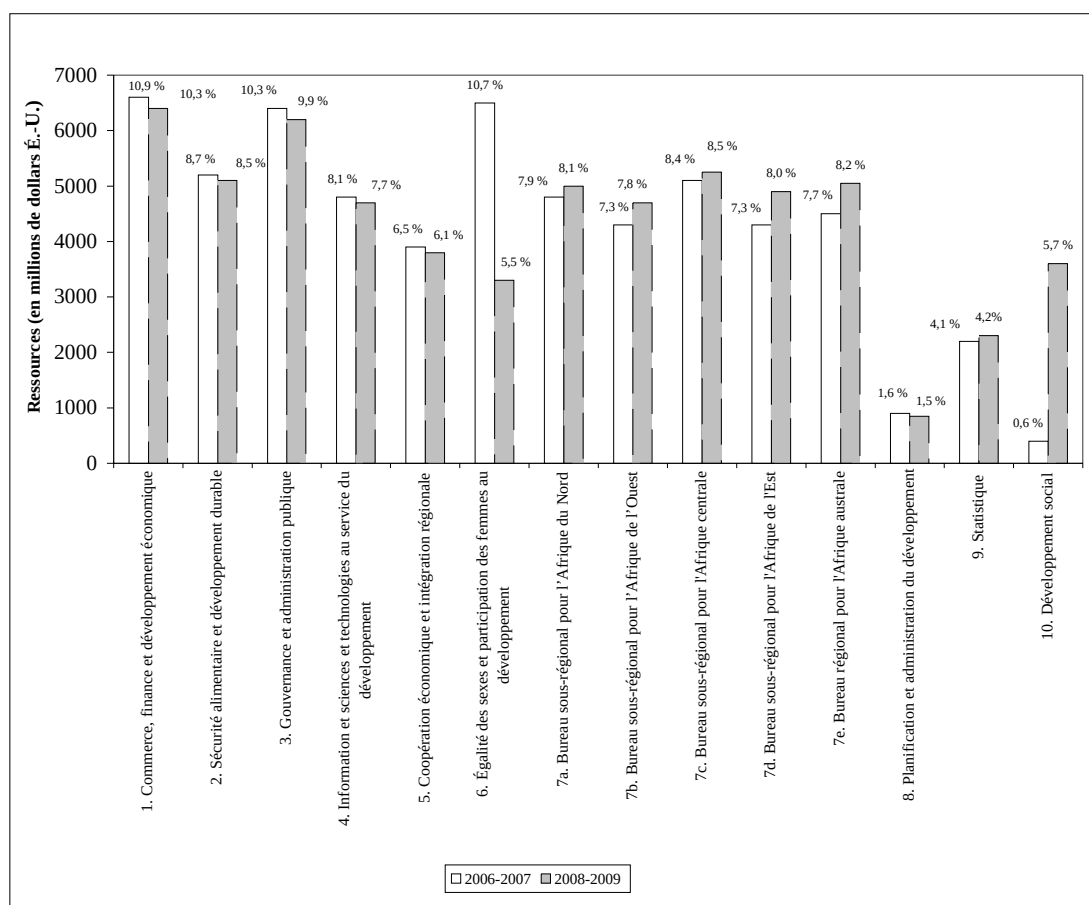
Tableau 17A.8
Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
1. Commerce, finance et développement économique	6 517,6	6 355,7	26	26
2. Sécurité alimentaire et développement durable	5 211,4	5 201,4	23	23
3. Gouvernance et administration publique	6 169,8	6 096,8	27	27
4. Information et sciences et technologies au service du développement	4 810,5	4 768,6	26	26
5. Coopération économique et intégration régionale	3 861,1	3 772,8	16	16
6. Égalité des sexes et participation des femmes au développement	6 407,1	3 368,8	25	13
7. Activités sous-régionales en faveur du développement				
a) Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord	4 704,9	5 013,3	19	21
b) Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest	4 337,6	4 839,3	17	20
c) Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale	4 996,0	5 235,9	18	20
d) Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est	4 380,8	4 960,6	17	20
e) Bureau sous-régional pour l'Afrique australe	4 584,7	5 080,7	19	22
8. Planification et administration du développement	942,4	942,4	—	—

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
9. Statistique	2 427,2	2 555,9	17	17
10. Développement social	380,3	3 504,0	—	12
Total partiel	59 731,4	61 696,2	250	263
Fonds extrabudgétaires	38 775,6	63 699,9	25	43
Total	98 507,0	125 396,1	275	306

Tableau 17A.9

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



Sous-programme 1 Commerce, finances et développement économique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 355 700 dollars

- 17A.47 Les activités inscrites à ce sous-programme, qui ont été établies à partir du sous-programme 1 du programme 14 du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2008-2009, relèvent de la responsabilité de la Division du commerce, des finances et du développement économique. Les activités ayant trait aux statistiques, qui, auparavant étaient menées dans le cadre de ce sous-programme, relèvent désormais de la responsabilité du nouveau sous-programme 9, Statistique.

Tableau 17A.10

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Contribuer à assurer une croissance économique accrue et durable au moyen d'analyses macroéconomiques et sectorielles plus poussées, du commerce international et d'un financement accru.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Capacité accrue des États membres en matière d'élaboration, d'exécution et de supervision de politiques macroéconomiques solides et de meilleurs cadres institutionnels à des fins de développement durable conformément aux priorités du NEPAD	a) Accroissement du nombre de pays ayant adopté des politiques et des stratégies favorisant la croissance <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 10 pays 2006-2007 (estimation) : 15 pays 2008-2009 (objectif) : 20 pays
b) Amélioration de la capacité des États africains de participer efficacement aux négociations commerciales bilatérales, régionales et multilatérales	b) Accroissement du nombre de pays africains qui adoptent des positions en connaissance de cause à propos des questions touchant aux échanges commerciaux ainsi qu'aux négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce et à celles relatives aux accords de partenariat économique <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 4 pays 2006-2007 (estimation) : 6 pays 2008-2009 (objectif) : 8 pays
c) Renforcement de la capacité d'élaborer et d'appliquer des politiques et programmes en matière de commerce et de financement du développement en vue de promouvoir la compétitivité à l'échelle internationale	c) Accroissement du nombre de responsables (parties prenantes) bénéficiant des activités de la CEA, qui ont déclaré qu'ils peuvent exploiter ou ont exploité des connaissances et des compétences dispensées par la CEA pour élaborer et appliquer des politiques et programmes dans le domaine du commerce et des finances

	<i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 60 responsables 2006-2007 (estimation) : 100 responsables 2008-2009 (objectif) : plus de 150 responsables
d) Renforcement de la capacité d'élaborer et d'appliquer des politiques et programmes propres à créer un environnement susceptible d'accroître la compétitivité internationale des secteurs industriels et des autres secteurs productifs de l'Afrique afin que les États membres puissent bénéficier de la mondialisation	d) Nombre de pays bénéficiant des activités de la CEA qui ont déclaré qu'ils peuvent exploiter ou ont exploité des connaissances et des compétences acquises avec le concours de la Division du commerce et du développement économique de la CEA <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : chiffre non disponible 2006-2007 (estimation) : 2 pays 2008-2009 (objectif) : 5 pays

Facteurs externes

- 17A.48 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et aboutir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : i) les États membres et les décideurs nationaux soutiennent l'action de la Commission et coopèrent pleinement à l'intégration de politiques et de stratégies favorisant la croissance dans les politiques économiques et sociales nationales; ii) les partenaires du développement honorent les engagements qu'ils ont pris, par exemple dans le cadre du Plan d'action du G-8, du Consensus de Monterrey et de la Déclaration du Millénaire; iii) les partenaires internationaux du développement et les collectivités concernées sont désireux de poursuivre les objectifs du Programme de Doha pour le développement au moyen d'actions favorisant le développement; iv) la situation macroéconomique et politique mondiale ne se dégrade pas.

Produits

- 7A.49 Les produits de l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) CEA – Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique :
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports à la Conférence des ministres sur l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique (un rapport en 2008 et un autre en 2009) (2);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts : renforcement de la participation de l'Afrique aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce (2009) (1); financement de la politique de développement et de la politique budgétaire dans les pays africains (2009) (1); politique macroéconomique, capacité de production et croissance en Afrique (2008) (1); exploitation des fruits des accords de partenariat économique (2008) (1);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : Rapport économique sur l'Afrique (2);
 - ii) Publications isolées : modèle économique tenant compte des objectifs du Millénaire pour le développement à l'intention de certains pays africains (2008) (1); financement de la politique de développement et de la politique budgétaire dans les pays africains

- (2009) (1); questions touchant les pays les moins avancés en Afrique (1); politique macroéconomique, capacité de production et croissance en Afrique (2008) (1); évolutions récentes au sein de l'Organisation mondiale du commerce et leurs éventuelles répercussions sur les pays africains (2009) (1); accords de partenariat économique : défis et perspectives (2008) (1);
- iii) Support technique : documents destinés au Rapport sur la situation et les perspectives économiques mondiales (un rapport en 2008 et un autre en 2009) (2);
 - iv) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : prévisions relatives aux principaux pays africains en ce qui concerne le projet LINK (une série de prévisions en 2008 et une autre en 2009) (2);
 - v) Contribution aux produits communs : appui fonctionnel à la Conférence des ministres africains de l'industrie réunissant l'Union africaine, la CEA et l'ONUDI (2008) (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Stages de formation, séminaires et ateliers : colloques à l'intention de 50 administrateurs de la Banque africaine de développement et de la CEA respectivement à la Conférence annuelle des économistes africains (un colloque en 2008 et un autre en 2009) (2);
 - ii) Bourses et subventions : universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour renforcer les capacités dans les domaines du développement et de l'analyse des politiques, y compris le commerce extérieur et le financement du développement (5);
 - iii) Projets opérationnels : accroître la capacité des États membres et des communautés économiques régionales d'augmenter la part de l'Afrique dans le commerce extérieur (par l'intermédiaire du Centre africain pour la politique commerciale (1); accroître la capacité des États membres de faire converger leurs politiques macroéconomiques (1); renforcer ou créer, au sein des États membres et des communautés économiques régionales, des services ayant vocation à accroître les capacités techniques nécessaires pour analyser les politiques économiques (1).

Tableau 17A.11

Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	5 862,5	5 862,5	26	26
Autres objets de dépense	655,1	493,2	–	–
Total partiel	6 517,6	6 355,7	26	26
Fonds extrabudgétaires	4 995,5	8 000,0	3	6
Total	11 513,1	14 355,7	29	32

- 17A.50 Le montant prévu de 5 862 500 dollars permettra de continuer à financer 26 postes. Le montant de 493 200 dollars au titre des autres objets de dépense est en baisse de 161 900 dollars, en raison d'une part de la réaffectation externe de ressources aux sous-programmes 9, Statistique et 10, Développement social, suite à la création de ces deux sous-programmes dont les activités relevaient auparavant du présent sous-programme et, d'autre part, d'une réduction des crédits nécessaires, calculée à partir des dépenses effectives des dernières années.
- 17A.51 Les fonds extrabudgétaires (8 000 000 de dollars) sont destinés à financer des activités opérationnelles qui devraient permettre d'atteindre les objectifs suivants : a) doter des pays africains de moyens renforcés pour la conception et la réalisation de politiques macroéconomiques saines; b) renforcer la position et la participation de l'Afrique dans le cadre des négociations commerciales internationales; et c) optimiser l'efficacité de l'aide et accroître les apports de capitaux en faveur du développement en Afrique, en s'appuyant sur des réunions de groupes spéciaux d'experts, des monographies de pays, des publications, des services fonctionnels pour des réunions interinstitutions, des conférences annuelles d'économistes africains et des ateliers de formation.

Sous-programme 2 Sécurité alimentaire et développement durable

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 201 400 dollars

- 17A.52 Les activités inscrites à ce sous-programme, qui ont été établies à partir du sous-programme 2 du programme 14 du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2008-2009, relèvent de la responsabilité de la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable.

Tableau 17A.12

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des États membres d'élaborer et d'exécuter des politiques, des stratégies et des programmes tenant compte des synergies entre l'agriculture et l'environnement aux fins de promouvoir le développement durable en Afrique.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
Amélioration des capacités nationales d'élaboration et d'exécution de politiques tenant compte des interdépendances entre l'agriculture et l'environnement, à mettre en œuvre dans le cadre de plans et de stratégies de développement durable et d'autres plans et stratégies nationaux en vue d'assurer la sécurité alimentaire et le développement durable	Accroissement du nombre d'États membres ayant des plans et des stratégies nationaux de développement durable et d'autres plans et stratégies, y compris les stratégies de réduction de la pauvreté, qui tiennent compte des interdépendances entre l'agriculture et l'environnement
	<i>Mesure des résultats</i>
	2004-2005: 15 États membres
	2006-2007 (estimation): 20 États membres
	2008-2009 (objectif): 30 États membres

Facteurs externes

- 17A.53 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les communautés économiques régionales soutiennent efficacement l'action que mène la Commission pour accroître les capacités institutionnelles et humaines requises pour concevoir et conduire des politiques, des stratégies et des programmes tendant à assurer la sécurité alimentaire et à réaliser un développement durable; b) les États membres restent attachés aux principes et priorités phares du NEPAD et aux buts dont la communauté internationale a convenu pour le développement, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire ainsi que dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux sur la sécurité alimentaire et le développement durable.

Produits

- 17A.54 Les produits de l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable et réunion régionale d'application pour l'Afrique (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport au Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable sur le suivi de l'application des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable (1); rapport au Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable sur l'application du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (1); rapport au Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable sur la sécurité alimentaire en Afrique (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : suivi et évaluation des progrès accomplis dans le domaine du développement durable en Afrique (2009) (1); promotion du développement de l'agro-industrie dans les pays d'Afrique (1);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : rapport sur le développement durable en Afrique (1);
 - ii) Publications isolées : recueil des pratiques optimales issues de la Révolution verte en Afrique (2008) (1); partenariats public-privé dans l'agro-industrie (2008) (1); situation des établissements humains en Afrique (1); liens entre commerce et environnement : dossiers prioritaires pour l'Afrique (1);
 - iii) Manifestations spéciales : réunion de haut niveau sur les partenariats public-privé dans le secteur agro-industriel (1);
 - iv) Support technique : base de données sur les marchés agricoles africains (1);
 - c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Stages de formation, séminaires et ateliers : colloque sur la comptabilité environnementale à l'intention de 60 professionnels et responsables (1); atelier sur les cadres institutionnels et stratégiques qui favorisent le développement durable, à l'intention de 60 professionnels et responsables (1);
 - ii) Projets opérationnels : renforcement des capacités en faveur des réformes de la politique foncière et de l'administration tendant à renforcer les droits fonciers, à accroître la productivité et à assurer la paix et la sécurité, avec, notamment la création

d'un mécanisme africain d'administration et de politique foncière en ligne (1); programmes relatifs au climat et au développement en Afrique (1); encouragement au développement des biocarburants en Afrique (1);

Tableau 17A.13

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	4 974,3	4 974,3	23	23
Autres objets de dépense	237,1	227,1	—	—
Total partiel	5 211,4	5 201,4	23	23
Fonds extrabudgétaires	2 988,7	5 020,0	2	2
Total	8 200,1	10 221,4	25	25

17A.55 Le montant prévu de 4 974 300 dollars permettra de continuer à financer 23 postes. Les autres objets de dépense s'élèveraient à 227 100 dollars, ce qui représente une baisse de 10 000 dollars touchant les déplacements du personnel.

17A.56 Les fonds extrabudgétaires, qui se montent à 5 020 000 dollars et qui seront fournis par le PNUD et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique et dans le cadre d'accords bilatéraux, seront consacrés, pendant l'exercice biennal 2008-2009, à la mise en œuvre des projets sur le terrain énoncés ci-après : renforcement des capacités de développement des biocarburants en Afrique; programmes relatifs au climat et au développement en Afrique; et renforcement des capacités en faveur des réformes de la politique foncière et de l'administration tendant à renforcer les droits fonciers, à accroître la productivité et à assurer la paix et la sécurité, avec, notamment la création d'un mécanisme africain d'administration et de politique foncière en ligne. Ces fonds serviront aussi à : financer des activités de formation de groupe consacrées aux cadres institutionnel et stratégique en faveur du développement durable et à la comptabilité environnementale, à l'intention d'administrateurs et de responsables des États membres et des communautés économiques régionales; organiser une réunion de haut niveau sur le partenariat public-privé dans l'agro-industrie; établir, réaliser et diffuser le Rapport sur le développement durable en Afrique et le recueil des pratiques optimales issues de la Révolution verte africaine, la publication relative au partenariat public-privé dans l'agro-industrie et le rapport sur le commerce et l'environnement; et créer une base de données sur les marchés agricoles africains.

Sous-programme 3**Gouvernance et administration publique**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 096 800 dollars

17A.57 Le sous-programme, qui a été établi à partir du sous-programme 3 du programme 14 du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2008-2009, relève de la responsabilité de la Division de la gouvernance et de l'administration publique.

Tableau 17A.14

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Favoriser les pratiques de bonne gouvernance au bénéfice de tous les secteurs de la société, notamment la fonction publique, le secteur public, le développement du secteur privé et la société civile, et appuyer le processus du Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles en matière de gouvernance démocratique, de droits de l'homme et de consolidation de la paix pour permettre aux États africains de réaliser les objectifs et d'honorer les engagements régionaux et internationaux, notamment le NEPAD, le Mécanisme d'évaluation intra-africaine et les objectifs de la Déclaration du Millénaire	a) Augmentation du nombre de pays et de communautés économiques régionales qui appliquent des pratiques et des politiques exemplaires en matière de gouvernance démocratique, de droits de l'homme et de reconstruction après les conflits, ainsi que des cadres de développement dans le contexte du Mécanisme d'évaluation intra-africaine <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 3 pays/communautés économiques régionales 2006-2007 (estimation) : 5 pays/communautés économiques régionales 2008-2009 (objectif) : 10 pays/communautés économiques régionales
b) Renforcement de la capacité des pays africains d'améliorer les résultats et de promouvoir le sens des responsabilités, le sentiment d'appropriation et la transparence dans la fonction publique et les organismes publics	b) Augmentation du nombre de pays qui mettent en place des procédures, y compris l'élaboration et l'application de politiques et programmes dans le secteur public en vue d'améliorer les résultats et la transparence, de sorte à assurer l'établissement de rapports réguliers sur les ressources publiques et une meilleure utilisation de celles-ci <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 5 pays 2006-2007 (estimation) : 8 pays 2008-2009 (objectif) : 12 pays
c) Renforcement des partenariats entre les secteurs public et privé et la société civile, dans le cadre de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement, ainsi que pour la prestation de services	c) Augmentation du nombre de pays ayant adopté une approche participative du développement dans le cadre de la formulation et de la mise en œuvre des politiques <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 4 pays 2006-2007 (estimation) : 8 pays 2008-2009 (objectif) : 12 pays

Facteurs externes

17A.58 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements se montrent disposés à poursuivre les réformes d'orientation et institutionnelles et à engager un dialogue avec d'autres parties prenantes sur leur rôle dans une gouvernance démocratique et économique et une bonne gestion des entreprises, de même que dans les processus de développement au niveau national, ainsi que sur leur rôle à cet égard; b) les États membres sont résolus à mieux faire comprendre qu'il importe de mesurer et d'évaluer la gouvernance, d'instaurer la transparence et le sens des responsabilités dans le secteur public et d'établir des procédures, des codes, des critères et des indicateurs aux fins du contrôle de l'action des responsables et de l'établissement de rapports sur l'emploi des fonds publics; et c) les gouvernements sont disposés à continuer de participer au Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Produits

17A.59 Les produits de l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels des réunions : première session du Comité sur la gouvernance et la participation populaire (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport au Comité sur la gouvernance et la participation populaire sur la gouvernance et la lutte contre la corruption (1); rapport au Comité sur la gouvernance et la participation populaire sur le développement du secteur privé en Afrique (1);
 - iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : les possibilités commerciales et le développement du secteur privé (1); l'impact des commissions africaines de lutte contre la corruption (1); et les innovations et les pratiques exemplaires dans les réformes du secteur public (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Rapport sur la gouvernance en Afrique* (1); *Examen mutuel de l'efficacité de l'aide au développement* (1);
 - ii) Publications isolées sur les questions suivantes : évaluation de l'efficacité et de l'impact des commissions africaines de lutte contre la corruption (1); analyse comparative des pays participant au Mécanisme d'évaluation intra-africaine (1); renforcement de la capacité des petites et moyennes entreprises de tirer parti des possibilités offertes par le commerce international (1); innovations dans les réformes du secteur public : pratiques exemplaires (1); promotion de possibilités d'investissements et de développement du secteur privé en Afrique (1);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : visites guidées visant à renforcer la capacité des chefs d'entreprises africains de développer et d'exploiter des débouchés commerciaux internationaux (2);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : profils de pays sur la gouvernance (1);
 - v) Manifestations spéciales : forum sur la promotion des possibilités d'investissements et le développement du secteur privé en Afrique (1);

- vi) Supports techniques : supports de promotion des pratiques exemplaires de la société civile (1);
- c) Coopération technique (budget régulier/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Stages de formation, séminaires et ateliers : atelier de formation à l'intention de 15 cadres environ, aux fins de renforcer la capacité de la société civile d'évaluer et d'assurer le suivi de la lutte contre la corruption et de son impact sur le développement économique (1); atelier de formation à l'intention de 20 cadres environ sur le renforcement des capacités d'appui à la création de petites et moyennes entreprises en Afrique (1);
 - ii) Bourses et subventions : universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour accroître les capacités dans les domaines de la gouvernance et renforcer les organisations de la société civile et les institutions d'administration publique (3);
 - iii) Projets opérationnels : renforcement de la capacité de gouvernance au sein des institutions publiques clefs dans certains pays sortant d'un conflit (1); suivi des progrès vers une bonne gouvernance en Afrique, ainsi que leur évaluation (1); renforcement des partenariats favorisant le processus de développement participatif (1); appui au Mécanisme d'évaluation intra-africaine (1); appui à la création de petites et moyennes entreprises en Afrique (1);

Tableau 17A.15

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	5 784,3	5 784,3	27	27
Autres objets de dépense	385,5	312,5	—	—
Total partiel	6 169,8	6 096,8	27	27
Fonds extrabudgétaires	5 852,0	8 000,0	—	4
Total	12 021,8	14 096,8	27	31

17A.60 Le montant prévu (5 784 300 dollars) doit permettre de continuer à financer 27 postes. Le montant de 312 500 dollars pour les dépenses autres que pour les postes fait apparaître une diminution de 73 000 dollars, due essentiellement à la réduction des travaux contractuels d'imprimerie du fait que la CEA tire un meilleur parti des innovations technologiques dans le processus de publication.

17A.61 Les fonds extrabudgétaires d'un montant de 8 millions de dollars, fournis par le PNUD et dans le cadre d'accords bilatéraux, permettront de continuer d'apporter une assistance aux États membres, par l'intermédiaire du projet sur la bonne gouvernance et du *Rapport sur la gouvernance en Afrique*, en vue d'appliquer des critères objectifs de mesure et de suivi de la bonne gouvernance en Afrique. S'agissant du Mécanisme d'évaluation intra-africaine, le sous-programme permettra de continuer d'aider les États membres i) en fournissant des conseils pertinents sur son application au groupe d'experts et au secrétariat du Mécanisme; ii) en aidant les États membres à créer et à tenir à

jour une base de données, notamment en favorisant l'accès aux sources de données et l'échange d'informations et de données d'expérience; et iii) en aidant les pays à créer des petites et moyennes entreprises en Afrique. Les activités qui seront menées au titre du sous-programme comprennent : l'établissement et la diffusion du Rapport sur la gouvernance en Afrique III et le troisième examen mutuel de l'efficacité de l'aide au développement en étroite collaboration avec l'OCDE; un appui technique aux pays adhérant au Mécanisme d'évaluation, par l'intermédiaire d'un projet opérationnel; l'organisation d'un forum sur la promotion des possibilités d'investissement; une publication et une réunion d'un groupe spécial d'experts sur le développement du secteur privé; d'autres réunions de groupes spéciaux d'experts, des activités de formation collective et des projets opérationnels.

Sous-programme 4

Information et science et technique au service du développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 768 600 dollars

- 17A.62 L'exécution de ce sous-programme, qui a été formulé à partir du sous-programme 4 du programme 14 du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2008-2009, relève de la responsabilité de la Division des technologies de l'information et des communications et de la science et de la technique.

Tableau 17A.16

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer et pérenniser une société de l'information en Afrique, et renforcer la capacité d'élaborer, d'adapter et d'appliquer des politiques et programmes judicieux en matière de science et de technique.

Réalizations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la capacité des pays africains de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies sans exclusive, qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes, visant à utiliser l'information aux fins du développement	a) Augmentation du nombre de pays ayant élaboré des politiques et des plans de mise en place d'une infrastructure nationale de l'information et de la communication et d'une infrastructure des données spatiales <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 18 pays 2006-2007 (estimation) : 26 pays 2008-2009 (objectif) : 30 pays
b) Amélioration de la disponibilité et de l'utilisation de l'information aux fins du développement, aux niveaux national, régional et sous-régional	b) i) Augmentation du nombre d'initiatives nationales, sous-régionales et régionales, notamment de programmes pilotes visant à mettre l'information au service du développement

Mesure des résultats

2004-2005 : 17 initiatives et programmes pilotes

2006-2007 (estimation) : 24 initiatives et programmes pilotes

2008-2009 (objectif) : 30 initiatives et programmes pilotes

ii) Augmentation du nombre de projets de renforcement des capacités pour mettre en place une économie du savoir aux niveaux national, sous-régional et régional

Mesure des résultats

2004-2005 : 17 projets de renforcement des capacités

2006-2007 (estimation) : 24 projets de renforcement des capacités

2008-2009 (objectif) : 29 projets de renforcement des capacités

c) Amélioration de la capacité des États membres de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des programmes pour la promotion de la science et de la technique en vue de faire face aux problèmes et priorités de développement de l'Afrique

c) Augmentation du nombre de pays qui ont formulé et mis en œuvre des politiques et des programmes en matière de science et de technique grâce aux activités de la CEA

Mesure des résultats

2004-2005 : 10 pays

2006-2007 (estimation) : 18 pays

2008-2009 (objectif) : 26 pays

Facteurs externes

- 17A.63 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si : a) les gouvernements continuent de faire une place prioritaire aux technologies de l'information et des communications et à la science et à la technique dans leurs politiques de développement; b) les partenaires maintiennent leur appui; et c) des protagonistes et des parties prenantes s'engagent aux niveaux national, sous-régional et mondial.

Produits

- 17A.64 Les produits de l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Service fonctionnel des réunions : première session du Comité de l'information, de la science et de la technique au service du développement (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport au Comité de l'information, de la science et de la technique au service du développement (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion du Comité consultatif technique africain (2); mécanismes scientifiques, technologiques et d'innovation au service du développement de l'Afrique (1);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : tendances de l'innovation et du savoir dans l'exécution des politiques nationales de développement (1);
 - ii) Publications isolées : recueil de politiques, d'institutions, de gestion et de pratiques scientifiques et technologiques en Afrique (1); exécution des activités dans le domaine de la science et de la technologie : expérience acquise par la Communauté d'Afrique de l'Est (1); cadres juridique et réglementaire pour l'économie du savoir (1); rôle de la science et de la technologie dans l'économie du savoir en Afrique (1);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : expositions à l'intention des décideurs, lors de rencontres importantes, sur l'utilisation des sources et des services d'information (1);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : préparation d'exposés généraux et de notes d'orientation sur les questions d'économie du savoir (1);
 - v) Supports techniques : création de bases de données spatiales sur des fichiers de données généraux et thématiques pour le nœud de liaison CEA de l'infrastructure régionale africaine de données géospatiales (1);
 - vi) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : réunion du Comité de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Stages de formation, séminaires et ateliers : atelier régional à l'intention de 15 cadres environ sur les mécanismes scientifiques, technologiques et d'innovation aux fins du développement de l'Afrique (1); séminaire à l'intention de 25 cadres environ sur les cadres juridique et réglementaire pour le développement de l'économie du savoir (1);
 - ii) Bourses et subventions : universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour renforcer les capacités nationales en matière d'application de l'informatique et de la télématique, de la science et de la technologie au développement socioéconomique (5);
 - iii) Projets opérationnels : Réseau africain de bibliothèques virtuelles et d'information, pour faciliter l'accès au savoir aux décideurs africains (1); renforcement des capacités dans les domaines scientifique, technologique et de l'innovation en Afrique, pour établir des liens entre la science, la technique, l'innovation, la recherche et le développement et le développement économique (1); création d'un centre de l'informatique et de la télématique, de la science et de la technologie pour l'Afrique (1); mise en place du Référentiel géodétique de l'Afrique pour promouvoir et harmoniser les réseaux géodétiques en Afrique (1); promotion de la société de l'information et de l'économie du savoir en Afrique, l'accent étant mis sur les nouvelles tendances (objectifs du Millénaire pour le développement, indicateurs, informatique et télématique, intégration régionale, infrastructure, applications, cadres juridique et réglementaire et questions d'économie numérique, etc.) (1).

Tableau 17A.17

Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	4 524,8	4 524,8	26	26
Autres objets de dépense	285,7	243,8	—	—
Total partiel	4 810,5	4 768,6	26	26
Fonds extrabudgétaires	8 225,3	8 000,0	6	6
Total	13 035,8	12 768,6	32	32

17A.65 Le montant prévu (4 524 800 dollars) permettra de continuer à financer 26 postes. Le montant de 243 800 dollars pour les dépenses autres que pour les postes, faisant apparaître une diminution de 41 900 dollars, permettra de financer des heures supplémentaires, des services de consultants et d'experts, les voyages du personnel et des services contractuels. La diminution est liée à la réduction des travaux contractuels d'imprimerie pour lesquels les ressources prévues pendant l'exercice 2008-2009 ne seront pas utilisées du fait qu'il est tiré un meilleur parti des ateliers d'imprimerie de la CEA.

17A.66 Les fonds extrabudgétaires d'un montant de 8 millions de dollars, obtenus dans le cadre d'accords bilatéraux, permettront de répondre aux besoins des États membres, des communautés économiques régionales, du NEPAD, de l'Union africaine, ainsi que des bureaux sous-régionaux de la CEA, en particulier dans le domaine de la sensibilisation où ils permettront d'organiser des expositions, de produire des outils d'information et d'exécuter des projets opérationnels. Ils permettront également de financer les éléments suivants : élaboration, dans les États membres, de politiques intégrées relatives à l'informatique et à la télématique, à l'information géographique et à la science et la technologie; des services de consultants pour compiler et analyser des informations pour les sous-comités sur des thèmes concernant la documentation de la première session du Comité sur l'information, la science et la technique au service du développement et sur le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information; une publication sur l'innovation et les tendances du savoir dans l'application des politiques nationales de développement et quatre autres publications sur des thèmes divers; la production de supports techniques, tels que des bases de données spatiales sur des fichiers de données généraux et thématiques pour le nœud de liaison CEA de l'infrastructure régionale africaine de données géospatiales; cinq bourses; et l'organisation de deux séminaires sur les cadres juridique et réglementaire.

Sous-programme 5

Coopération économique et intégration régionale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 772 800 dollars

17A.67 L'exécution de ce sous-programme, qui a été formulé à partir du sous-programme 5 du programme 14 du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2008-2009, relève de la responsabilité de la Division du NEPAD et de l'intégration régionale.

Tableau 17A.18

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir une coopération efficace entre les États membres et renforcer le processus de l'intégration régionale en Afrique grâce à des échanges commerciaux intra-africains accrus et à une intégration physique plus poussée, l'accent étant mis sur le développement de l'infrastructure et la mise en valeur des ressources naturelles.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités nationales en matière d'élaboration de politiques dans les domaines du commerce intra-africain axé sur le développement et l'intégration régionale	a) Augmentation du nombre de pays ayant harmonisé leurs politiques touchant à l'intégration régionale conformément aux conventions et aux protocoles adoptés <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 3 pays 2006-2007 (estimation) : 6 pays 2008-2009 (objectif) : 8 pays
b) Capacité accrue des pays d'adopter des politiques et de mettre en œuvre des programmes visant à développer l'infrastructure et à mettre en valeur les ressources naturelles, ainsi que d'autres biens publics régionaux, dans le but de favoriser le commerce intrarégional et l'intégration régionale	b) Augmentation du nombre de politiques et de programmes adoptés et mis en œuvre par les pays africains et les communautés économiques régionales pour renforcer et développer l'infrastructure et mettre en valeur les ressources naturelles ainsi que d'autres biens publics régionaux <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 15 politiques et programmes 2006-2007 (estimation) : 20 politiques et programmes 2008-2009 (objectif) : 25 politiques et programmes

Facteurs externes

- 17A.68 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si : a) les États membres sont résolus à respecter les obligations découlant de l'Acte constitutif de l'Union africaine; b) des réformes institutionnelles et politiques sont progressivement mises en place dans les États membres et les commissions économiques régionales; c) les organismes des Nations Unies et autres parties prenantes appliquent les accords de développement relatifs au commerce convenus au plan international; d) les partenaires internationaux de développement et les communautés concernées s'emploient activement à mettre en œuvre le Programme de Doha pour le développement; et e) la préoccupation prépondérante de l'Union africaine et des pays africains dans les négociations multilatérales sera d'appliquer au développement les accords de partenariat économique.

Produits

17A.69 Les produits de l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) CEA – Comité de la coopération et de l'intégration régionales;
 - a. Service fonctionnel de réunions : sixième session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : exécution des programmes et politiques relatifs à l'intégration régionale et aux transports (1); progrès réalisés dans le commerce intra-africain (1);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts : assistance apportée aux organes intergouvernementaux : service fonctionnel de la réunion de coordination des groupes Eau-Afrique et Énergie-Afrique des Nations Unies (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Africa Water Development Report* (Rapport sur la mise en valeur des ressources en eau en Afrique) (1); *Évaluation de l'intégration régionale en Afrique* (1);
 - ii) Publications isolées : examen quinquennal du plan d'action à court terme du NEPAD : bilan de la mise en valeur de l'énergie et du développement des transports en Afrique (1); renforcement de la prévention routière en Afrique : tirer parti des meilleures pratiques (1); bilan de l'exécution de la décision de Yamoussoukro dans certains pays (1);
 - iii) Manifestations spéciales : conférence sur l'investissement dans le développement des infrastructures et la mise en valeur des ressources naturelles en Afrique (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Stages de formation, séminaires et ateliers : organisation d'un atelier régional à l'intention de 25 cadres environ sur les initiatives de couloir de développement et de développement spatial (1);
 - ii) Bourses et subventions : universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour renforcer les capacités dans les domaines de l'intégration régionale, de la mise en place des infrastructures et de la mise en valeur des ressources naturelles (5);
 - iii) Projets opérationnels : codes de conduite africains, directives et normes pour la mise en valeur des ressources naturelles; mise en place de nœuds de réseau nationaux du Réseau d'information africain sur les ressources en eau en Afrique (1); création de mécanismes pour améliorer l'accès à l'énergie en milieu rural (1); exécution du Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne (1); prise en compte systématique de l'intégration régionale aux niveaux national et sous-régional, en particulier en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes et projets concrets à l'appui du NEPAD (1); observatoire de l'intégration régionale en Afrique (1); promotion du commerce intra-africain (zones de libre-échange et unions douanières) (1).

Tableau 17A.19

Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	3 446,9	3 446,9	16	16
Autres objets de dépense	414,2	325,9	–	–
Total partiel	3 861,1	3 772,8	16	16
Fonds extrabudgétaires	5 661,4	7 420,0	6	6
Total	9 522,5	11 192,8	22	22

17A.70 Le montant prévu (3 446 900 dollars) permettra de continuer à financer 16 postes. Le montant de 325 900 dollars pour les dépenses autres que pour les postes, faisant apparaître une diminution de 88 300 dollars, servira à financer des heures supplémentaires, des services de consultants et d'experts, les frais de voyage du personnel et des services contractuels. La diminution est due essentiellement à la réduction des services contractuels d'imprimerie du fait qu'il est tiré un meilleur parti des ateliers d'imprimerie de la CEA.

17A.71 Les fonds extrabudgétaires d'un montant de 7 420 000 dollars, fournis par le PNUD et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique et dans le cadre d'accords bilatéraux, permettront de répondre aux besoins des États membres, des communautés économiques régionales, de l'Union africaine/NEPAD et d'autres parties prenantes, en complétant les ressources du budget ordinaire par un apport de compétences spécialisées et de meilleures possibilités de sensibilisation pour parvenir à maximiser les effets sur le développement. Les fonds extrabudgétaires permettront de financer notamment les activités suivantes : la conférence sur l'investissement dans le développement des infrastructures et la mise en valeur des ressources naturelles en Afrique; l'élaboration et la diffusion du rapport intitulé *État de l'intégration régionale en Afrique* (quatrième rapport); un séminaire de formation collective sur les initiatives de couloir de développement et de développement spatial; et des projets sur divers sujets.

Sous-programme 6**Égalité des sexes et participation des femmes au développement****Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 368 800 dollars**

17A.72 L'exécution de ce sous-programme, qui a été élaboré sur la base du sous-programme 6 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2008-2009, relève de la responsabilité du Centre africain pour l'égalité des sexes et le développement.

Tableau 17A.20

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Contribuer à la promotion de la femme et à l'égalité des sexes dans les États membres.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Prise en compte plus systématique de l'égalité des sexes dans les politiques, les stratégies et les programmes nationaux de réduction de la pauvreté, et réalisation des objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire	a) Augmentation du nombre de pays qui tiennent compte de l'égalité des sexes dans leurs politiques et programmes <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : non disponible 2006-2007 (estimation) : 19 pays 2008-2009 (objectif) : 20 pays
b) Amélioration de la capacité des États membres de mettre en œuvre les résolutions, les conventions, les instruments et les protocoles régionaux et mondiaux sur les droits fondamentaux des femmes et d'en assurer le suivi	b) Augmentation du nombre de pays qui adoptent des politiques en vue de mettre en œuvre les résolutions, les conventions, les instruments et les protocoles régionaux et mondiaux sur les droits fondamentaux des femmes <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : non disponible 2006-2007 (estimation) : 10 pays 2008-2009 (objectif) : 15 pays

Facteurs externes

- 17A.73 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres prennent l'engagement politique de promouvoir les femmes comme condition préalable au développement économique et social en Afrique; b) les instruments, conventions et protocoles régionaux et internationaux concernant la promotion de la femme et l'égalité des sexes sont mis en œuvre; c) la priorité commence à être accordée, dans les politiques gouvernementales en matière de développement, à l'égalité des sexes et à la prise en compte systématique de cette question; et d) il existe un appui aux plans national et international, notamment de la part des partenaires du développement.

Produits

- 17A.74 Les produits finals de l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) CEA – Comité Femmes et développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sixième session du Comité Femmes et développement (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du suivi de la Conférence Beijing+10 (1); sur

- l'inégalité des sexes dans les domaines social, économique et politique (1); et sur les droits fondamentaux de la femme en Afrique (1);
- ii) Groupes spéciaux d'experts : méthodes de collecte de données sur la violence sexiste (1); examen des instruments permettant d'améliorer la collecte des données sur les femmes et des données ventilées par sexe (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : recueil des pratiques exemplaires d'intégration de la question de l'égalité des sexes (2); *Rapport sur les femmes africaines* (1);
 - ii) Publications isolées sur les thèmes suivants : méthodes de collecte de données sur la violence sexiste (1); répondre aux préoccupations des femmes : analyse des stratégies de réduction de la pauvreté mises en œuvre dans certains pays africains sortant d'un conflit (1); collecte des données sur les femmes et des données ventilées par sexe (1); renforcement de la capacité des femmes de contribuer au commerce intra-africain et d'en tirer parti (1); intégration du principe de l'égalité des sexes dans les travaux de la Commission économique pour l'Afrique : analyse des incidences pour les États membres (1);
 - iii) Moyens techniques : réseau informatique africain pour le partage d'informations et la promotion de l'égalité des sexes aux échelons national et régional (1);
 - iv) Services fonctionnels pour les réunions interorganisations : contribution aux rapports et bases de données sur les questions relatives à l'égalité des sexes et à la participation des femmes au développement, par l'intermédiaire du Groupe chargé de l'égalité des sexes et de la participation des femmes au développement au sein du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales (1);
 - v) Contribution à des produits communs : appui fonctionnel à la conférence ministérielle sur l'examen régional préparatoire à la Conférence Beijing+20;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Bourses et subventions : destinées à des universitaires, des boursiers et des stagiaires en vue de renforcer les capacités nationales dans les domaines de l'égalité des sexes et de la participation des femmes au développement (3);
 - ii) Projets opérationnels : renforcement de la capacité des États membres de suivre les avancées vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et l'égalité des sexes dans les différentes sous-régions, et d'en rendre compte (1); mise en œuvre et suivi des résolutions, conventions, instruments et protocoles régionaux et internationaux sur les droits fondamentaux des femmes (1); intégration de la question de l'égalité des sexes dans les stratégies, politiques et programmes nationaux (1).

Tableau 17A.21

Ressources nécessaires : sous-programme 6

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	5 963,3	3 036,3	25	13
Autres objets de dépense	443,8	332,5	–	–
Total partiel	6 407,1	3 368,8	25	13
Fonds extrabudgétaires	4 878,2	2 248,9	4	–
Total	11 285,3	5 617,7	29	13

17A.75 Le montant prévu au titre des postes, soit 3 036 300 dollars (en baisse de 2 927 000 dollars), doit permettre de maintenir 13 postes. La diminution du nombre de postes s'explique par le transfert de 12 postes (9 postes d'administrateur (2 P-5, 2 P-4, 4 P-3 et 1 P-2) et 3 postes d'agent local) au profit du sous-programme 10 (Développement social), suite à la création de ce dernier dans le cadre stratégique révisé proposé pour l'exercice biennal 2008-2009 (A/61/6/Rev.1, programme 14). Le montant prévu au titre des autres objets de dépense, soit 332 500 dollars, est en baisse de 111 300 dollars en raison du transfert de ressources au profit du sous-programme 10 également, suite à sa création.

17A.76 Les fonds extrabudgétaires provenant d'accords bilatéraux (2 248 900 dollars) serviront à renforcer les capacités d'intégration des droits fondamentaux des femmes dans les systèmes juridiques nationaux et dans les instruments et institutions correspondants, grâce aux activités opérationnelles suivantes : élaboration des documents techniques relatifs au réseau en ligne de mécanismes africains de promotion de la femme; conduite de diverses études sur la valorisation des capacités des femmes; mise au point de supports de formation; participation aux réunions du Groupe interinstitutions des Nations Unies sur les femmes, de la Commission de la condition de la femme, du Groupe de travail international sur la prise en compte des sexospécificités dans la macroéconomie et des missions consultatives de la Commission des statistiques agricoles pour l'Afrique sur les questions d'intégration; assistance technique aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et aux communautés économiques régionales de la région; allocation de bourses aux universitaires invités, boursiers et stagiaires; exécution de projets sur le terrain prévoyant des ateliers sur l'intégration de la question de la parité dans les politiques, stratégies et programmes nationaux; et service fonctionnel des réunions interorganisations et organisation de la sixième session du Comité Femmes et développement.

Sous-programme 7**Activités sous-régionales de développement****Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 25 129 800 dollars**

17A.77 Les activités prévues procèdent du sous-programme 7 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2008-2009. Suite à l'approbation du plan-programme biennal (A/61/6/Rev.1) par l'Assemblée générale, le présent sous-programme a été réaménagé et comprend désormais une composante pour chaque bureau sous-régional de la CEA, soit cinq composantes au

total. Dans sa résolution 61/234, l'Assemblée générale a rappelé qu'au paragraphe 12 de sa résolution 60/235 elle avait prié le Secrétaire général de lui présenter un plan d'action complet pour le renforcement des bureaux sous-régionaux, et noté avec satisfaction les mesures qui avaient été prises par le Secrétaire général dans son rapport (A/61/471) pour définir le rôle et la mission des bureaux sous-régionaux, en application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne (A/60/120). Comme il est indiqué à l'annexe II du rapport du Secrétaire général (A/61/471), les réalisations escomptées et tous les autres éléments du cadre logique doivent être propres à chaque bureau sous-régional. Les cinq bureaux sous-régionaux de la CEA chargés d'exécuter les composantes du sous-programme sont respectivement situés à : i) Rabat pour l'Afrique du Nord; ii) Niamey pour l'Afrique de l'Ouest; iii) Yaoundé pour l'Afrique centrale; iv) Kigali pour l'Afrique de l'Est; et v) Lusaka pour l'Afrique australe. La coordination des activités des bureaux sous-régionaux relève du Bureau du Secrétaire exécutif de la CEA.

a) Activités sous-régionales en Afrique du Nord

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 013 300 dollars

Tableau 17A.22

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale, en dirigeant l'exécution d'activités opérationnelles axées sur les priorités sous-régionales de l'Afrique du Nord, dans le cadre global du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la capacité des États membres, de l'Union du Maghreb arabe, de la Communauté des États sahélo-sahariens, d'autres organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des programmes sectoriels et macroéconomiques harmonisés afin de répondre aux principales priorités sous-régionales de développement en Afrique du Nord, notamment dans les domaines de la gestion de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources en eau, des migrations, de l'emploi et de la création d'emplois, du commerce intrarégional et international, et du développement des technologies de l'information et des communications

a) i) Augmentation du nombre de projets de renforcement des capacités et d'assistance technique à l'intention des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile dans les domaines jugés prioritaires par la sous-région

Mesure des résultats

2004-2005 : 2 projets

2006-2007 (estimation) : 5 projets

2008-2009 (objectif) : 9 projets

ii) Augmentation du nombre de bénéficiaires des projets de formation

Mesure des résultats

2004-2005 : 30 bénéficiaires

2006-2007 (estimation) : 40 bénéficiaires

2008-2009 (objectif) : 60 bénéficiaires

b) Renforcement des partenariats aux niveaux sous-régional et national pour soutenir les activités de politique générale, l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes d'intégration sous-régionale en Afrique du Nord

b) i) Augmentation du nombre d'activités menées en commun avec des partenaires de poids aux niveaux sous-régional et national, y compris par les équipes de pays des Nations Unies

Mesure des résultats

2004-2005 : 8 projets communs

2006-2007 (estimation) : 12 projets communs

2008-2009 (objectif) : 14 projets communs

ii) Plus grande diffusion des connaissances, notamment des publications phares, des résultats des études effectuées à la demande et des documents directifs

Mesure des résultats

2004-2005 : 5 publications diffusées

2006-2007 (estimation) : 7 publications diffusées

2008-2009 (objectif) : 9 publications diffusées

iii) Augmentation des contributions apportées par les États membres aux bases de données de la Commission et des avantages que ceux-ci en retirent

Mesure des résultats

2004-2005 : 2 contributions

2006-2007 (estimation) : 3 contributions

2008-2009 (objectif) : 7 contributions

c) Renforcement du rôle des mécanismes intergouvernementaux à l'échelon sous-régional grâce à l'accroissement des échanges entre les principales parties prenantes qui œuvrent au développement de la sous-région, notamment les États membres, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile et d'autres entités sous-régionales

c) Plus large diffusion des rapports issus des réunions et conférences majeures, notamment les réunions annuelles au niveau ministériel du bureau sous-régional et la Conférence annuelle des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

Mesure des résultats

2004-2005 : 8 rapports diffusés

2006-2007 (estimation) : 10 rapports diffusés

2008-2009 (objectif) : 12 rapports diffusés

Facteurs externes

- 17A.78 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres appliquent effectivement les mesures et les mécanismes institutionnels communs sur lesquels ils se seront entendus; b) les États membres adhèrent totalement aux principes directeurs régissant le NEPAD et aux objectifs du Millénaire pour le développement, et leur donnent corps dans des programmes de développement nationaux; et c) les communautés économiques régionales soutiennent le NEPAD et sont

déterminées à coopérer plus étroitement avec le bureau de la Commission économique pour l'Afrique dans la sous-région en participant à des opérations de programmation conjointe.

Produits

17A.79 Les produits finals pour l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : conférence annuelle des ministres de la sous-région Afrique du Nord (8);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur l'exécution des programmes du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique du Nord pour la période 2006-2007 (1); rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux, notamment le NEPAD, les objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres initiatives menées dans la sous-région (2); projet de plan-programme du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord pour la période biennale 2010-2011 (1); rapports présentés à la conférence annuelle des ministres de la sous-région Afrique du Nord, sur le suivi de l'évolution de la situation économique et sociale dans la sous-région (2);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunions consultatives annuelles des experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, du secrétariat du NEPAD et des institutions des Nations Unies sur la mise en œuvre des programmes de l'Union africaine et du NEPAD dans la sous-région (2); évaluation du programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord et de l'Union du Maghreb arabe (1); difficultés rencontrées par les petites et moyennes entreprises et industries en Afrique du Nord (1); formation et renforcement des capacités aux fins de la création d'emplois (1); promotion de la recherche-développement en Afrique du Nord (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications isolées sur les thèmes suivants : plan d'action pour la formation et le renforcement des capacités aux fins de la création d'emplois en Afrique du Nord, dans le cadre du programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord et de l'Union du Maghreb arabe (1); développement des petites et moyennes entreprises et industries en Afrique du Nord (1); renforcement de la capacité de production par la recherche-développement en Afrique du Nord (1);
 - ii) Brochures, fiches, planches murales et pochettes d'information : note d'information conjointe de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement et du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique du Nord sur l'intégration en Afrique du Nord (2);
 - iii) Manifestations spéciales : Forum pour le développement de l'Afrique du Nord (1);
 - iv) Supports techniques : note d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord et les autres initiatives sous-régionales (1); site Web d'information sur les services consultatifs offerts (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : missions de services consultatifs, à la demande des États membres, de l'Union du Maghreb arabe, de la Communauté des États sahélo-sahariens

et d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales, sur des questions institutionnelles et sectorielles relatives au renforcement de l'intégration régionale et à la mise en œuvre du NEPAD en Afrique du Nord (10);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : atelier à l'intention de 20 experts, sur l'intégration des stratégies de réduction de la pauvreté dans les politiques nationales (1); atelier à l'intention de 20 experts, sur la mise en œuvre en Afrique du Nord du Système de comptabilité nationale de 1993 (1);
- iii) Projets opérationnels : relever les défis du développement durable en Afrique du Nord (1); harmonisation des politiques en vue de mettre en place une économie du savoir en Afrique du Nord (1); renforcement de l'Union du Maghreb arabe en tant qu'institution (1); observatoire de l'intégration régionale en Afrique du Nord : relever les défis du développement durable en Afrique du Nord (1);

Tableau 17A.23

Ressources nécessaires : sous-programme 7 a)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	3 739,2	3 943,5	19	21
Autres objets de dépense	965,7	1 069,8	—	—
Total partiel	4 704,9	5 013,3	19	21
Fonds extrabudgétaires	500,0	3 000,0	—	2
Total	5 204,9	8 013,3	19	23

17A.80 Le montant prévu au titre des postes, soit 3 943 500 dollars, doit permettre de financer 21 postes. Il est en augmentation de 204 300 dollars par suite de la création d'un poste P-4 et d'un poste d'agent local, dont les fonctions respectives sont les suivantes : i) sous la supervision du Directeur du Bureau, l'économiste titulaire du poste P-4 dirigera les activités du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique du Nord, en mettant l'accent sur l'élaboration et la coordination des politiques aux fins d'une meilleure intégration régionale; il sera plus spécialement chargé de coordonner la mise en œuvre des accords de collaboration découlant du programme pluriannuel devant être établi entre le Bureau et les principales communautés économiques régionales concernées dans la sous-région, de leur suivi et de l'établissement des rapports connexes; ii) l'assistant aux systèmes d'information titulaire du poste d'agent local sera notamment chargé de fournir une assistance en ce qui concerne les systèmes, les bases de données et les applications dans les domaines assignés; de résoudre des problèmes complexes liés au fonctionnement de diverses applications; de concevoir et d'élaborer des applications et des programmes; de gérer, de concevoir, d'élaborer, de produire et de mettre à jour la documentation technique relative aux applications et programmes utilisés, d'encadrer une équipe de collaborateurs et de coordonner des projets de gestion de l'information. Le montant prévu au titre des autres objets de dépense (1 069 800 dollars) est en augmentation nette de 104 100 dollars en raison de l'allocation de ressources supplémentaires aux bureaux sous-régionaux de la CEA en vue principalement de financer d'autres dépenses de personnel, des services contractuels et le remplacement de matériel de bureautique.

- 17A.81 Les fonds extrabudgétaires (3 millions de dollars) sont essentiels au renforcement des capacités des États membres et des communautés économiques régionales en ce qui concerne les principales questions nouvelles et persistantes. Ils serviront en particulier, dans le cadre du développement des activités opérationnelles du Bureau sous-régional, à financer des formations collectives, des projets sur le terrain, des manifestations spéciales, des supports techniques (un site Web d'information et une note d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord), deux notes d'information conjointes de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement et du Bureau sous-régional sur l'intégration en Afrique du Nord, et les services à assurer pour les réunions interorganisations.

b) Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 839 300 dollars

Tableau 17A.24

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale en dirigeant l'exécution d'activités opérationnelles axées sur les priorités sous-régionales de l'Afrique de l'Ouest, dans le cadre global du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la capacité des États membres, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des programmes concernant la sécurité alimentaire et la préservation de l'environnement, le développement du secteur privé et la promotion des investissements, l'emploi et la réduction de la pauvreté, et la reconstruction, le relèvement et le développement après un conflit	a) i) Augmentation du nombre de projets de renforcement des capacités et d'assistance technique à l'intention des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile dans les domaines prioritaires pour la sous-région <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 3 projets 2006-2007 (estimation) : 4 projets 2008-2009 (objectif) : 6 projets ii) Augmentation du nombre de bénéficiaires de projets de formation <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 45 bénéficiaires 2006-2007 (estimation) : 60 bénéficiaires 2008-2009 (objectif) : 75 bénéficiaires
b) Renforcement des partenariats aux niveaux sous-régional et national à l'appui des activités de mobilisation, d'élaboration de politiques et d'exécution des programmes pluriannuels conçus en collaboration avec la CEDEAO, et	b) i) Augmentation du nombre de projets menés en commun avec la CEDEAO et les partenaires de premier plan aux niveaux sous-régional et national, y compris les équipes de pays des Nations Unies

pour contribuer à la mise en œuvre des programmes établis dans le cadre du NEPAD

Mesure des résultats

2004-2005 : 2 projets communs
2006-2007 (estimation) : 4 projets communs
2008-2009 (objectif) : 7 projets communs

ii) Élargissement de la diffusion des connaissances, notamment des publications phares, des résultats des études effectuées à la demande et des documents directifs

Mesure des résultats

2004-2005 : 10 publications diffusées
2006-2007 (estimation) : 15 publications diffusées
2008-2009 (objectif) : 20 publications diffusées

iii) Augmentation du nombre de contributions réciproques entre les États membres et la CEA

Mesure des résultats

2004-2005 : 1 contribution
2006-2007 (estimation) : 5 contributions
2008-2009 (objectif) : 12 contributions

c) Renforcement du rôle des mécanismes intergouvernementaux à l'échelon sous-régional grâce à l'accroissement des échanges entre les principales parties prenantes qui œuvrent au développement de la sous-région, notamment les États membres, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile et d'autres entités sous-régionales

c) Élargissement de la diffusion des rapports issus des grandes réunions et conférences, y compris les réunions des comités intergouvernementaux d'experts et la Conférence annuelle organisée par la Commission à l'intention des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

Mesure des résultats

2004-2005 : 1 rapport diffusé
2006-2007 (estimation) : 3 rapports diffusés
2008-2009 (objectif) : 5 rapports diffusés

Facteurs externes

- 17A.82 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres appliquent effectivement les mesures et les mécanismes institutionnels communs sur lesquels ils se seront entendus; b) les États membres adhèrent totalement aux principes directeurs régissant le NEPAD et aux objectifs du Millénaire pour le développement et leur donnent corps dans des programmes de développement nationaux; et c) les communautés économiques régionales soutiennent le NEPAD et sont déterminées à coopérer plus étroitement avec le bureau de la Commission économique pour l'Afrique dans la sous-région en participant à des opérations de programmation conjointe.

Produits

17A.83 Les produits finals pour l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : conférence annuelle des ministres de la sous-région Afrique de l'Ouest (8);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur l'exécution des programmes du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest pour la période 2006-2007 (1); rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux, notamment le NEPAD, les objectifs du Millénaire pour le développement et les autres initiatives menées dans la sous-région (2); projet de plan-programme du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest pour la période biennale 2010-2011 (1); rapports présentés à la conférence annuelle des ministres de la sous-région Afrique de l'Ouest, sur le suivi de l'évolution de la situation économique et sociale dans la sous-région (2);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : réflexion sur le nouveau défi qui se pose à l'Afrique de l'Ouest dans le domaine du développement (1); réunions consultatives annuelles des experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, du secrétariat du NEPAD et des institutions des Nations Unies sur la mise en œuvre des programmes de l'Union africaine et du NEPAD dans la sous-région (2); évaluation du programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et de la CEDEAO (1); utilisation des résultats de la recherche-développement pour appuyer la transformation des systèmes agricoles et le développement du secteur agro-industriel en Afrique de l'Ouest (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications isolées sur les thèmes suivants : utilisation des résultats de la recherche-développement pour appuyer la transformation des systèmes agricoles et le développement du secteur agro-industriel en Afrique de l'Ouest, l'accent étant mis tout particulièrement sur les inégalités entre les sexes (1); rapport sur une question d'actualité relative au programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et de la CEDEAO (1); état d'avancement de la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro, l'accent étant mis tout particulièrement sur la sécurité du transport aérien en Afrique de l'Ouest (1);
 - ii) Brochures, fiches, planches murales et pochettes d'information : note d'information conjointe de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement et du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la CEA sur l'intégration en Afrique de l'Ouest (2);
 - iii) Manifestations spéciales : « Forum pour le développement de l'Afrique de l'Ouest : des emplois pour les jeunes » (1);
 - iv) Supports techniques : note d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et les autres initiatives sous-régionales (1); méthodes de collecte de données ventilées par sexe aux fins du suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1); document et exposés techniques sur la politique budgétaire et le financement du développement économique et social en Afrique de l'Ouest (1); site Web d'information sur les services consultatifs disponibles (1);

- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : missions de services consultatifs, à la demande des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile, sur des questions institutionnelles et sectorielles relatives au renforcement de l'intégration économique régionale et au développement durable (10);
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : atelier à l'intention d'une dizaine d'experts, sur l'établissement de partenariats efficaces entre les secteurs public et privé pour les petites et moyennes entreprises (1); atelier à l'intention d'une quinzaine d'experts sur le partage des expériences dans les domaines de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté (1);
 - iii) Projets opérationnels : renforcement des capacités institutionnelles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (1); cadre de gestion de l'information et du savoir sur la coopération et l'intégration économiques régionales, pour l'Afrique de l'Ouest (1).

Tableau 17A.25

Ressources nécessaires : sous-programme 7 b)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	3 538,8	3 924,1	17	20
Autres objets de dépense	798,8	915,2	—	—
Total partiel	4 337,6	4 839,3	17	20
Fonds extrabudgétaires	500,0	3 000,0	—	2
Total	4 837,6	7 839,3	17	22

17A.84 Le montant prévu au titre des postes (3 924 100 dollars) doit permettre de financer 20 postes. Il est en augmentation de 385 300 dollars du fait de la création de deux postes P-4 et d'un poste d'agent local. Les fonctions respectives pour les postes sont les suivantes : i) sous la supervision du Directeur du Bureau, les économistes titulaires des postes P-4 dirigeront les activités du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest, en mettant l'accent sur l'élaboration et la coordination des politiques aux fins d'une meilleure intégration régionale; ils seront plus spécialement chargés de coordonner la mise en œuvre des accords de collaboration découlant du programme pluriannuel devant être établi entre le Bureau et les principales communautés économiques régionales concernées dans la sous-région, de leur suivi et de l'établissement des rapports connexes; ii) l'assistant aux systèmes d'information titulaire du poste d'agent local sera notamment chargé de fournir une assistance en ce qui concerne les systèmes, les bases de données et les applications dans les domaines assignés; de résoudre des problèmes complexes liés au fonctionnement de diverses applications; de concevoir et d'élaborer des applications et des programmes; de gérer, de concevoir, d'élaborer, de produire et de mettre à jour la documentation technique relative aux applications et programmes utilisés, d'encadrer une équipe de collaborateurs et de coordonner des projets de gestion de l'information. Le montant prévu au titre des autres objets de dépense (915 200 dollars) est en augmentation de 116 400 dollars du fait de l'allocation

de ressources supplémentaires aux bureaux sous-régionaux de la CEA en vue principalement de financer d'autres dépenses de personnel, des services contractuels et le remplacement de mobilier et de matériel, notamment du matériel de bureautique.

- 17A.85 Les fonds extrabudgétaires (3 millions de dollars) sont essentiels au développement des activités opérationnelles et les initiatives de renforcement des capacités au profit des États membres, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales, et pour répondre à la demande croissante liée aux fonctions de communication de la CEA dans le contexte des efforts actuels de repositionnement. Ils serviront à financer une manifestation spéciale (le « Forum pour le développement de l'Afrique de l'Ouest : des emplois pour les jeunes »), des formations collectives, des supports techniques et des publications. Les projets sur le terrain doivent quant à eux encourager les pays africains à parvenir à une véritable intégration et à progresser plus rapidement vers la réduction de la pauvreté.

c) Activités sous-régionales en Afrique centrale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 235 900 dollars

Tableau 17A.26

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale en dirigeant l'exécution d'activités opérationnelles axées sur les priorités propres à la sous-région d'Afrique centrale, dans le cadre global du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la capacité des États membres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), des organisations intergouvernementales et de la société civile de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des programmes macroéconomiques et sectoriels harmonisés afin de répondre aux principales priorités sous-régionales de développement, notamment dans les domaines de la gestion macroéconomique; du développement des transports et de l'infrastructure; de la reconstruction, du relèvement et du développement après un conflit; de la sécurité alimentaire et des technologies de l'information et de la communication	a) i) Augmentation du nombre de projets de renforcement des capacités et d'assistance technique à l'intention des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile dans les domaines prioritaires de la sous-région <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 12 projets de renforcement des capacités et d'assistance technique 2006-2007 (estimation) : 14 projets de renforcement des capacités et d'assistance technique 2008-2009 (objectif) : 16 projets de renforcement des capacités et d'assistance technique ii) Augmentation du nombre de personnes bénéficiant de projets de formation

	<i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 44 bénéficiaires 2006-2007 (estimation) : 64 bénéficiaires 2008-2009 (objectif) : 124 bénéficiaires
b) Renforcement des partenariats aux niveaux sous-régional et national pour soutenir les activités de plaidoyer, l'élaboration des politiques et l'exécution de programmes d'intégration sous-régionale en Afrique centrale	b) i) Augmentation du nombre d'activités menées avec des partenaires importants aux niveaux sous-régional et national, notamment par les équipes de pays des Nations Unies <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 2 activités communes 2006-2007 (estimation) : 9 activités communes 2008-2009 (objectif) : 14 activités communes ii) Plus large diffusion des connaissances, notamment des publications phares, des résultats des études effectuées à la demande et des documents directifs <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : diffusion de 10 publications 2006-2007 (estimation) : diffusion de 16 publications 2008-2009 (objectif) : diffusion de 20 publications iii) Augmentation des contributions apportées par les États membres aux bases de données de la Commission et des avantages que ceux-ci en retirent <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 2 contributions 2006-2007 (estimation) : 3 contributions 2008-2009 (objectif) : 4 contributions
c) Renforcement du rôle des mécanismes intergouvernementaux à l'échelon sous-régional par des échanges accrus entre les principales parties concernées qui œuvrent au développement de la sous-région, notamment les États membres, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile et d'autres entités sous-régionales	c) Plus large diffusion des rapports issus de réunions et conférences importantes, notamment celles des comités intergouvernementaux d'experts et la Conférence annuelle organisée par la Commission, à l'intention des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : diffusion de 15 rapports de réunions et conférences 2006-2007 (estimation) : diffusion de 16 rapports de réunions et conférences 2008-2009 (objectif) : diffusion de 18 rapports de réunions et conférences

Facteurs externes

- 17A.86 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres appliquent effectivement les mesures communes et mettent en place les mécanismes institutionnels convenus; b) ils souscrivent sans réserve aux principes directeurs du NEPAD et aux objectifs du Millénaire pour le développement et les intègrent dans leurs programmes de développement national; c) les communautés économiques régionales soutiennent le NEPAD et sont disposées à renforcer leur coopération avec les bureaux sous-régionaux de la CEA par le biais de leurs activités de programmation communes.

Produits

- 17A.87 Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, les produits suivants seront exécutés :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : Conférence ministérielle annuelle de la sous-région d'Afrique centrale (8);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur l'exécution des programmes du Bureau sous-régional de la CEA – Afrique centrale pour la période 2006-2007 (1); rapport intérimaire sur la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux, dont le NEPAD, les objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres initiatives spéciales menées dans la sous-région (2); projet de plan-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale (1); rapport aux conférences ministérielles annuelles de la sous-région de l'Afrique centrale sur le développement économique et social; suivi des progrès accomplis en Afrique centrale (2);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : l'Afrique centrale face à un nouveau problème de développement (1); réunions consultatives annuelles d'experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, du secrétariat du NEPAD et des organismes des Nations Unies sur la mise en œuvre des programmes UA/NEPAD dans la sous-région (2); évaluation du programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale, de la CEMAC et de la CEEAC (1); plan-cadre de transports et réduction des déficits de financement en ce qui concerne le développement des d'infrastructures en Afrique centrale (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : l'économie des pays d'Afrique centrale (2);
 - ii) Publications isolées : rapport sur une question d'actualité définie dans le programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale, de la CEMAC et de la CEEAC (1); état d'avancement du plan-cadre pour l'Afrique centrale en matière de transports : réduction des déficits de financement (1);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochure conjointement établie par la Commission de l'UA, la BafD/CEA et le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale sur l'intégration dans la région (2);
 - iv) Manifestations spéciales : forum sur la reconstruction, le relèvement et le développement après un conflit en Afrique centrale (1);

- v) Supports techniques : bulletin d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale, y compris d'autres initiatives sous-régionales (1); site Web d'information sur les services consultatifs disponibles (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : missions consultatives effectuées à la demande des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile, sur des questions institutionnelles et sectorielles liées au renforcement de l'intégration régionale et de la mise en œuvre du NEPAD, des objectifs du Millénaire pour le développement, de la politique et du programme en matière de transports en Afrique subsaharienne, de la Décision de Yamoussoukro et d'autres initiatives spéciales (10);
 - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : séminaire à l'intention de 30 professionnels sur la mise en œuvre du Plan d'action de Ouagadougou sur l'emploi (1); atelier à l'intention de 15 professionnels sur les méthodes de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la collecte de données ventilées par sexe en Afrique centrale (1); atelier à l'intention de 15 professionnels sur le cadre juridique et réglementaire régissant les technologies de l'information et de la communication et la science et la technologie (1);
 - iii) Projets sur le terrain : renforcement des institutions de la CEMAC et de la CEEAC (1).

Tableau 17A.27

Ressources nécessaires : sous-programme 7 c)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	3 766,7	3 971,0	18	20
Autres objets de dépense	1 229,3	1 264,9	–	–
Total partiel	4 996,0	5 235,9	18	20
Fonds extrabudgétaires	647,8	3 000,0	–	2
Total	5 643,8	8 235,9	18	22

17A.88 Le montant de 3 971 000 dollars demandé au titre des postes, qui fait apparaître une augmentation de 204 300 dollars, résultant de la création de 1 poste P-4 et de 1 poste d'agent local, permettra de financer 20 postes. Les fonctions liées aux postes sont les suivantes : i) sous la supervision du Directeur du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale, l'économiste (P-4) dirigera les activités opérationnelles du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale en améliorant la coordination et l'élaboration des politiques du Bureau afin de renforcer l'intégration régionale. Il aidera plus précisément à coordonner la mise en œuvre effective, le suivi et l'établissement de rapports sur les mécanismes de coopération découlant du programme pluriannuel à établir entre le Bureau sous-régional de la CEA et d'importantes communautés économiques régionales correspondantes dans la sous-région de l'Afrique centrale; et ii) l'assistant aux systèmes d'information recruté au niveau local s'occupera notamment des systèmes informatiques, des bases de données et des applications dans les secteurs assignés; interviendra en

cas de problèmes techniques complexes concernant diverses applications; concevra et mettra au point des systèmes informatiques et des programmes d'application logicielle, exploitera, établira, créera, produira et gèrera la documentation technique nécessaire aux systèmes informatiques et produits logiciels en même temps qu'il assurera l'encadrement des équipes et la coordination des projets de gestion de l'information. Le montant de 1 264 900 dollars destiné à couvrir d'autres postes de dépense, qui fait apparaître un accroissement net de 35 600 dollars, est principalement imputable à l'augmentation des ressources additionnelles des bureaux sous-régionaux de la CEA prévues au titre d'autres dépenses de personnel, de services contractuels, des frais généraux de fonctionnement, du remplacement de mobilier et du matériel, et du matériel de bureautique, compensé par une diminution baisse des ressources nécessaires au service de réunions de groupes spéciaux d'experts.

- 17A.89 L'allocation de fonds extrabudgétaires (3 millions de dollars) permettrait de financer l'exécution des activités du sous-programme, dictée par le repositionnement de la CEA, notamment dans le domaine de l'intégration régionale et économique. Ces fonds serviront à financer notamment une manifestation spéciale, le Forum sur le développement en Afrique centrale, un projet opérationnel, des services consultatifs, des ateliers, des publications et la brochure conjointement établie par la Commission, l'UA, la BAfD, et le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale sur l'intégration dans la région.

d) Activités sous-régionales en Afrique de l'Est

Ressources nécessaires (avant réactualisation des coûts) : 4 960 600 dollars

Tableau 17A.28

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale en dirigeant l'exécution d'activités opérationnelles axées sur les priorités propres à la sous-région de l'Afrique de l'Est, dans le cadre global du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Réalizations escomptées (Secrétariat)

a) Amélioration de la capacité des États membres, du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, de la Commission de l'océan Indien, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes macroéconomiques et sectoriels harmonisés dans des domaines prioritaires tels que la sécurité alimentaire, la propriété foncière et l'environnement; les transports, l'énergie, la mise en valeur des bassins des fleuves et des lacs; la gestion macroéconomique, l'égalité des sexes, l'emploi des jeunes, ainsi que le développement et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

Indicateurs de succès

a) i) Augmentation du nombre de projets de renforcement des capacités et d'assistance technique exécutés à l'intention des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile dans les domaines prioritaires de la sous-région de l'Afrique de l'Est

Mesure des résultats

2004-2005 : 4 projets de renforcement des capacités et d'assistance technique
2006-2007 (estimation) : 6 projets de renforcement des capacités et d'assistance technique

- 2008-2009 (objectif) : 8 projets de renforcement des capacités et d'assistance technique
- ii) Augmentation du nombre de personnes bénéficiant de projets de formation
- Mesure des résultats*
 2004-2005 : 20 bénéficiaires
 2006-2007 (estimation) : 30 bénéficiaires
 2008-2009 (objectif) : 45 bénéficiaires
- b) Renforcement des partenariats aux niveaux sous-régional et national pour soutenir les activités de plaidoyer, l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes d'intégration sous-régionale en Afrique orientale
- b) i) Augmentation du nombre d'activités menées en commun avec des partenaires aux niveaux sous-régional et national, notamment par les équipes de pays des Nations Unies
- Mesure des résultats*
 2004-2005 : 2 activités communes
 2006-2007 (estimation) : 4 activités communes
 2008-2009 (objectif) : 7 activités communes
- ii) Plus large diffusion des connaissances, notamment des publications phares, des résultats des études déterminées par la demande et des documents directifs
- Mesure des résultats*
 2004-2005 : diffusion de 4 publications
 2006-2007 (estimation) : diffusion de 6 publications
 2008-2009 (objectif) : diffusions de 10 publications
- iii) Augmentation des contributions apportées par les États membres aux bases de données de la Commission et des avantages que ceux-ci en retirent
- Mesure des résultats*
 2004-2005 : 1 contribution
 2006-2007 (estimation) : 3 contributions
 2008-2009 (objectif) : 8 contributions
- c) Renforcement du rôle des mécanismes intergouvernementaux à l'échelon sous-régional par des échanges accrus entre les principales parties intéressées qui œuvrent au développement de la sous-région, notamment les États membres, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile et d'autres entités sous-régionales
- c) Plus large diffusion des rapports issus de réunions et conférences importantes, notamment celles des comités intergouvernementaux d'experts et la conférence annuelle organisée par la Commission à l'intention des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

Mesure des résultats

2004-2005 : diffusion de 2 rapports sur les réunions/conférences

2006-2007 (estimation) : diffusion de 5 rapports sur les réunions/conférences

2008-2009 (objectif) : diffusion de 8 rapports sur les réunions/conférences

Facteurs externes

- 17A.90 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres appliquent effectivement les mesures communes et les mécanismes institutionnels convenus; b) ils souscrivent sans réserve aux principes directeurs du NEPAD et aux objectifs du Millénaire pour le développement et les intègrent dans leurs programmes de développement national; et c) les communautés économiques régionales soutiennent le NEPAD et sont disposées à renforcer leur coopération avec les bureaux sous-régionaux de la CEA par le biais de leurs activités de programmation communes.

Produits

- 17A.91 Lors de l'exercice 2008-2009, les produits seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels : conférence ministérielle annuelle de la sous-région de l'Afrique de l'Est (8);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Bureau sous-régional de la CEA sur l'exécution du programme pour la période 2006-2007 (1); rapport intérimaire sur la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux, dont le NEPAD, les objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres initiatives spéciales menées dans la sous-région (2); projet de plan-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 pour le Bureau sous-régional de l'Afrique de l'Est; rapports aux conférences ministérielles annuelles de la sous-région de l'Afrique de l'Est sur le développement économique et social : suivi des progrès réalisés en Afrique de l'Est (2);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : évaluation des réformes du secteur financier en Afrique de l'Est (1); l'Afrique de l'Est face à un nouveau problème de développement (1); réunions consultatives annuelles d'experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'UA, du secrétariat du NEPAD et des organismes des Nations Unies sur la mise en œuvre des programmes UA/NEPAD dans la sous-région (2); évaluation du programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe/Communauté d'Afrique de l'Est/Autorité intergouvernementale pour le développement (1); harmonisation des politiques de développement national et des programmes liés aux technologies de l'information et de la communication en vue de la consolidation des projets d'intégration régionale (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications isolées : réformes du secteur financier en Afrique de l'Est : meilleures pratiques (1); harmonisation des politiques de développement national et des programmes liés aux technologies de l'information et de la communication dans le cadre de l'intégration régionale (1); rapport sur une question d'actualité déterminée dans le programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est et du Marché commun de l'Afrique orientale

- et australe, de la Communauté de l'Afrique de l'Est, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (1);
- ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochure sur l'intégration en Afrique de l'Est conjointement établie par la Commission de l'UA, la BAFD et le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est (2);
- iii) Manifestations spéciales : Forum du Groupe de l'énergie est-africain (1);
- iv) Supports techniques : bulletin d'information électronique sur les principales activités des bureaux sous-régionaux, y compris d'autres activités à l'échelon sous-régional (1); site Web d'information sur les services consultatifs disponibles (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : missions consultatives, effectuées à la demande des États membres, communautés économiques régionales, organisations intergouvernementales et organisations de la société civile sur des questions institutionnelles et sectorielles liées aux renforcement de la mise en œuvre du NEPAD et des initiatives des pays des Grands Lacs en Afrique de l'Est (10);
- ii) Stages de formation, séminaires et ateliers à l'intention de 15 professionnels sur l'élaboration de stratégies et de plans d'action détaillés pour la mise en place d'une infrastructure nationale de l'information et de la communication (1); atelier organisé à l'intention de 15 professionnels sur l'application des technologies de l'information et de la communication dans les domaines de l'administration en ligne et/ou du commerce électronique (1); atelier organisé à l'intention de 20 professionnels sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Afrique de l'Est (1);
- iii) Projets opérationnels : création d'un centre et d'un réseau de gestion des connaissances (1); renforcement des structures institutionnelles du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de la Communauté d'Afrique de l'Est (1);

Tableau 17A.29

Ressources nécessaires : sous-programme 7 d)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	3 601,5	3 986,8	17	20
Autres objets de dépense	779,3	973,8	–	–
Total partiel	4 380,8	4 960,6	17	20
Fonds extrabudgétaires	679,8	3 000,0	–	2
Total	5 060,6	7 960,6	17	22

17A.92 Le montant des ressources nécessaires au titre des postes (3 986 800 dollars) qui fait apparaître une augmentation de 385 300 dollars, résultat net de la création de deux postes P-4 et d'un poste d'agent local, permettra de financer 20 postes. Les fonctions liées à ces postes sont les suivantes :

i) sous la supervision du Directeur du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est, les deux nouveaux économistes (P-4) dirigeront l'exécution des activités opérationnelles du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est en renforçant la coordination et l'élaboration des politiques du Bureau pour mieux assurer l'intégration régionale. Plus précisément, les économistes aideront à coordonner la mise en œuvre effective et le suivi des arrangements de coopération découlant du programme pluriannuel à établir entre le Bureau sous-régional de la CEA et d'importantes communautés économiques régionales correspondantes de la sous-région de l'Afrique de l'Est et l'établissement de rapports à ce sujet; et ii) l'assistant aux systèmes d'information recruté sur le plan local s'occupera notamment des systèmes informatiques, des bases de données et de leurs applications dans des secteurs assignés; interviendra pour régler des problèmes techniques complexes concernant diverses applications; gèrera, concevra, mettra au point, produira et tiendra à jour la documentation technique nécessaire pour les systèmes informatiques et programmes d'application logicielle, en même temps qu'il assurera l'encadrement des équipes et la coordination des projets de gestion de l'information. Le montant de 973 800 dollars prévu portant sur les dépenses au titre des autres rubriques, qui fait apparaître une augmentation de 194 500 dollars, est imputable en grande partie au renforcement des bureaux sous-régionaux de la CEA à l'aide de ressources additionnelles prévues notamment pour financer des réunions de groupes spéciaux d'experts; des services contractuels; les frais généraux de fonctionnement; et le remplacement du mobilier et du matériel, ainsi que du matériel de bureautique.

- 17A.93 Le montant estimatif des fonds extrabudgétaires (3 millions de dollars) devrait aider à assurer la qualité et l'exécution ponctuelle des produits prévus au titre du sous-programme, ce qui permettra d'aider les États membres et les communautés économiques régionales à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes viables en vue de réduire rapidement la pauvreté dans la sous-région. Les ressources serviront à financer une manifestation spéciale; le Forum du Groupe de l'énergie est-africain; des projets de formation de groupe et des projets opérationnels; les réunions consultatives annuelles des organismes des Nations Unies; la brochure conjointement établie par la Commission de l'UA, la BAfD, et le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est; ainsi que diverses publications.

e) Activités sous-régionales en Afrique australe

Ressources nécessaires (avant réactualisation des coûts) : 5 080 700 dollars

Tableau 17A.30

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale en dirigeant l'exécution d'activités opérationnelles axées sur les priorités propres à la sous-région d'Afrique australe, dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la capacité des États membres, de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA), des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile d'élaborer et

a) i) Augmentation du nombre de projets de renforcement des capacités et d'assistance technique exécutés à l'intention des États membres, de la CDAA, des organisations intergouvernementales et des organisations

de mettre en œuvre des politiques et des programmes macroéconomiques et sectoriels harmonisés concernant les priorités de développement sous-régional, y compris la sécurité alimentaire; le commerce intra-sous-régional, le développement des infrastructures/la mise en valeur des ressources minérales; le développement industriel; l'égalité des sexes, les jeunes et l'emploi; et le VIH/sida

b) Renforcement des partenariats aux niveaux régional et national pour soutenir les activités de plaidoyer, l'élaboration de politiques et l'exécution des programmes pluriannuels avec les principaux partenaires et parties concernées, y compris le CDAA, le secrétariat du NEPAD et la Banque de développement de l'Afrique australe

de la société civile dans les domaines prioritaires de la sous-région

Mesure des résultats

2004-2005 : 5 projets de renforcement des capacités et d'assistance technique

2006-2007 (estimation) : 8 projets de renforcement des capacités et d'assistance technique

2008-2009 (objectif) : 12 projets de renforcement des capacités et d'assistance technique

ii) Nombre accru de personnes bénéficiant de projets de formation

Mesure des résultats

2004-2005 : 25 bénéficiaires

2006-2007 (estimation) : 50 bénéficiaires

2008-2009 (objectif) : 75 bénéficiaires

b) i) Augmentation du nombre d'activités menées en commun avec les partenaires principaux aux niveaux sous-régional et national, notamment pour les équipes de pays des Nations Unies

Mesure des résultats

2004-2005 : 1 activité commune

2006-2007 (estimation) : 2 activités communes

2008-2009 (objectif) : 4 activités communes

ii) Plus large diffusion des connaissances, notamment des publications phares, des résultats des études fondées sur la demande et des documents directifs

Mesure des résultats

2004-2005 : diffusion de 15 publications

2006-2007 (estimation) : diffusion de 50 publications

2008-2009 (objectif) : diffusion de 100 publications

iii) Augmentation des contributions apportées par les États membres aux bases de données de la Commission

Mesure des résultats

2004-2005 : 1 contribution

2006-2007 (estimation) : 2 contributions

2008-2009 (objectif) : 5 contributions

c) Renforcement du rôle des mécanismes intergouvernementaux à l'échelon sous-régional par des échanges accrus entre les principales parties prenantes qui œuvrent au développement de la sous-région, notamment les États membres, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile et d'autres entités sous-régionales

c) Diffusion plus large des rapports issus de réunions et conférences importantes, y compris celles des comités intergouvernementaux d'experts et de la conférence annuelle organisée par la Commission à l'intention des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

Mesure des résultats

2004-2005 : diffusion de 2 rapports de réunions/conférences

2006-2007 (estimation) : diffusion de 6 rapports de réunions/conférences

2008-2009 (objectif) : diffusion de 8 rapports de réunions/conférences

Facteurs externes

17A.94 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs fixés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres appliquent effectivement les mesures communes et les mécanismes institutionnels convenus; b) ils souscrivent sans réserve aux principes directeurs du NEPAD et aux objectifs du Millénaire pour le développement et les intègrent dans leurs programmes de développement national; et c) les communautés économiques régionales appuient le NEPAD et sont disposées à renforcer leur coopération avec le Bureau sous-régional de la CEA par le biais de leurs activités de programmation communes.

Produits

17A.95 Lors de l'exercice 2008-2009, les produits seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels : conférence ministérielle annuelle pour la sous-région de l'Afrique australe (8);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur l'exécution du programme du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique australe pour la période 2006-2007 (1); rapport sur l'état d'avancement des programmes régionaux et internationaux, y compris le NEPAD, les objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres initiatives spéciales dans la sous-région (2); projet de plan-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 du Bureau sous-régional pour l'Afrique australe (1); rapports aux conférences ministérielles annuelles de la sous-région de l'Afrique australe sur le développement économique et social : suivi des progrès réalisés en Afrique australe (2);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : l'Afrique australe face à un nouveau problème de développement (1); réunions consultatives annuelles d'experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, du secrétariat du NEPAD et des organismes des Nations Unies sur la mise en œuvre des programmes UA/NEPAD dans la sous-région (2); évaluation du programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique australe, de la CDAA/Marché commun de l'Afrique orientale et australe (1); administration des institutions financières de la sous-région (1);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications isolées : administration des institutions financières en Afrique australe (1); rapport sur une question d'actualité déterminée dans le programme pluriannuel du Bureau sous-régional pour l'Afrique australe, de la CDAA et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (1);
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : prospectus sur l'intégration des pays d'Afrique australe conjointement établis par la Commission de l'UA, la BAfD et le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique australe (2);
 - iii) Manifestations spéciales : forum sur la promotion de la mise en œuvre du Plan stratégique indicatif de développement régional et de l'organe directeur pour la paix et la sécurité dans la région de la CDAA (1);
 - iv) Supports techniques : bulletin d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional pour l'Afrique australe, y compris d'autres activités régionales (1); site Web d'information sur les activités de la CEA en Afrique australe doublé du site correspondant à un pôle de gestion des connaissances du système des Nations Unies concernant les services consultatifs disponibles (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : des missions seront effectuées sur leur demande, auprès des États membres, de la CDAA, du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile sur des questions de développement prioritaires, y compris l'égalité des sexes, le commerce, les infrastructures, l'exploitation minière et le développement de la statistique, pour renforcer l'intégration régionale et la mise en œuvre du NEPAD en Afrique australe et consolider les institutions (10);
 - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : atelier organisé à l'intention de 20 professionnels sur les petites et moyennes entreprises et le développement des industries extractives (1); atelier organisé à l'intention de 20 professionnels sur le développement de la production d'intrants agricoles en Afrique australe (1); atelier organisé à l'intention de 20 professionnels sur l'appui des institutions de financement du développement au renforcement des infrastructures des pays membres de la CDAA et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (1); atelier organisé à l'intention de 20 professionnels sur la gestion des ressources en eau communes (1); atelier organisé à l'intention de 20 professionnels sur les effets de la population et des migrations sur l'intégration régionale des pays membres de la CDAA et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (1);
 - iii) Projets opérationnels : renforcement des institutions de la CDAA et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (1); projet sous-régional visant à favoriser l'élaboration et l'exécution d'un projet de la CDAA électronique (1).

Tableau 17A.31

Ressources nécessaires : sous-programme 7 e)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	3 791,3	4 176,6	19	22
Autres objets de dépense	793,4	904,1	–	–
Total partiel	4 584,7	5 080,7	19	22
Fonds extrabudgétaires	500,0	3 000,0	–	2
Total	5 084,7	8 080,7	19	24

17A.96 Le montant des ressources demandées au titre des postes (4 176 600 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 385 300 dollars résultant de la création de deux postes P-4 et d'un poste d'agent local permettra de financer 22 postes. Les fonctions qui sont liées à ces postes sont les suivantes : i) sous la supervision du Directeur du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique australe, deux économistes (P-4) dirigeront l'exécution des activités opérationnelles du Bureau en renforçant la coordination et l'élaboration de ses politiques pour mieux assurer l'intégration régionale. Plus précisément, ils aideront à coordonner l'application effective et le suivi des arrangements de coopération découlant du programme pluriannuel à établir entre le Bureau sous-régional de la CEA et les principales communautés économiques régionales intéressées dans la sous-région de l'Afrique australe, et l'établissement de rapports à ce sujet; et ii) l'assistant aux systèmes d'information recruté sur le plan local s'occupera notamment des systèmes informatiques, des bases de données et de leurs applications dans les secteurs assignés; interviendra pour régler des problèmes techniques complexes concernant diverses applications; mettra au point et développera des systèmes et programmes d'application informatique; gèrera, concevra, créera, produira et tiendra la documentation technique nécessaire aux systèmes et produits informatiques, assurera l'encadrement et la coordination des projets de gestion de l'information. Le montant de 904 100 dollars au titre d'autres rubriques fait apparaître une augmentation de 110 700 dollars, principalement imputable au renforcement des bureaux sous-régionaux de la CEA par le biais de ressources additionnelles destinées à financer notamment des services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, y compris les fournitures et accessoires; et le mobilier et le matériel de bureau, ainsi que le remplacement du matériel de bureautique.

17A.97 Les fonds extrabudgétaires prévus (3 millions de dollars) serviront à développer les activités opérationnelles et à élargir les projets de renforcement des capacités du sous-programme en faveur des États membres, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales. Les activités à financer consisteront notamment à organiser des ateliers de groupe et à mener des projets sur le terrain; à organiser un forum destiné à promouvoir la mise en œuvre du Plan stratégique indicatif de développement régional et de l'organe directeur pour la paix et la sécurité dans la région de la CDAA, ainsi qu'à établir et à publier des rapports.

Sous-programme 8 Planification du développement et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 942 400 dollars

- 17A.98 Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur le sous-programme 8 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2008-2009, relèvent de l'Institut africain de développement économique et de planification.

Tableau 17A.32

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les capacités nationales et régionales en vue de formuler et d'appliquer des politiques de développement et des stratégies de gestion économique.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
Renforcement des compétences techniques et analytiques des experts des secteurs public et privé qui s'acquittent des fonctions essentielles de planification économique stratégique et de gestion dans les États membres	Augmentation du nombre d'experts capables d'élaborer des instruments de politique en utilisant les analyses, les méthodes et les outils appris grâce aux cours et aux rapports de plaidoyer de l'Institut africain de développement économique et de planification
	<i>Mesure des résultats</i>
	2004-2005 : 225 experts nationaux
	2006-2007 (estimation) : 260 experts nationaux
	2008-2009 (objectif) : 280 experts nationaux

Facteurs externes

- 17A.99 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les États membres continuent d'appuyer sans réserve les efforts déployés par l'Institut pour renforcer les capacités institutionnelles et humaines dans les domaines de la planification, de la politique et de la gestion économiques.

Produits

- 17A.100 Les produits finals de l'exercice 2008-2009 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Appui fonctionnel aux réunions : deux sessions du Conseil d'administration de l'Institut africain de développement économique et de planification (2);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports au Conseil d'administration de l'Institut africain de développement économique et de planification (4);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : études de cas sur les pratiques optimales en vue d'accroître le rôle de l'État dans les affaires publiques (2);

- ii) Publications isolées : manuels/monographies pour la formation sur des sujets choisis, dans le but de promouvoir l'intégration régionale pour appuyer la mise en œuvre du programme du NEPAD (1); manuels/monographies sur des sujets relatifs à la mise en œuvre du programme du NEPAD (1); manuels/monographies sur des sujets choisis, pour aider les pays africains à répondre aux besoins spéciaux du continent et trouver des solutions aux nouveaux problèmes qui se posent au niveau mondial (1);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : programme annuel de conférences publiques sur la politique et la gestion économique (2);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : bulletin de l'IDEP sur les questions économiques récurrentes et nouvelles (2);
 - v) Ressources audiovisuelles : CD-ROM sur les principales questions d'actualité du sous-programme (2);
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : cours internationaux sur des questions précises, notamment sur les réformes économiques et la gestion stratégique de l'appareil d'État (4); programme de maîtrise : 40 stagiaires en politique et gestion économiques (2); programme de troisième cycle à l'intention des fonctionnaires et des agents du secteur public/privé africains dans des domaines tels que la gestion de la dette, la gestion macroéconomique, l'élaboration, la gestion et l'évaluation des programmes de développement et des activités dans le cadre de la mise en œuvre du NEPAD (12); cours de courte durée à l'intention de 240 stagiaires sur des sujets choisis, en vue de promouvoir et de renforcer les programmes d'intégration régionale, de réaliser les OMD et de relever les défis de la mondialisation (12);
 - ii) Bourses et subventions : bourses pour la participation au programme de maîtrise en politique et en gestion économiques (4);

Tableau 17A.33

Ressources nécessaires : sous-programme 8

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	942,4	942,4	—	—
Total partiel	942,4	942,4	—	—
Fonds extrabudgétaires ^a	—	—	—	—
Total	942,4	942,4	—	—

^a Conformément au Statut de l'Institut africain de développement économique et de planification, les ressources extrabudgétaires de ce sous-programme sont fournies directement non pas à la CEA, mais à l'Institut.

17A.101 Les ressources nécessaires, d'un montant de 942 400 dollars, permettront de maintenir la subvention à l'Institut pour le financement de quatre postes d'administrateur (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4 et 1 P-3), conformément à la section V de la résolution 45/248 A de l'Assemblée générale du

21 décembre 1990 et à la section XVII de la résolution 46/185 C du 20 décembre 1991. Conformément à son statut, l'Institut est financé par des contributions des gouvernements africains, du PNUD et d'autres sources.

Sous-programme 9 Statistiques

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 555 900 dollars

- 17A.102 Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur le sous-programme 9 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2008-2009, relèvent du Centre africain de statistique.

Tableau 17A.34

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la production, la diffusion et l'utilisation des statistiques démographiques, sociales, économiques et environnementales essentielles, notamment les indicateurs de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, conformément aux normes et pratiques optimales convenues à l'échelle internationale, et promouvoir la mise en œuvre du nouveau cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique.

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Renforcement des capacités statistiques des États membres afin d'améliorer la gestion économique et le suivi des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement convenus aux niveaux national et international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux conclus depuis 1992

a) i) Augmentation du nombre d'organismes de statistique qui recueillent les données minimales requises et se conforment au système de comptabilité nationale de 1993

Mesure des résultats

2004-2005 : 22 organismes de statistique
2006-2007 (estimation) : 26 organismes de statistique
2008-2009 (objectif) : 30 organismes de statistique

ii) Augmentation du nombre de pays qui ont adopté et mis en œuvre la stratégie nationale pour le développement des statistiques

Mesure des résultats

2004-2005 : non disponible
2006-2007 (estimation) : 3 pays
2008-2009 (objectif) : 29 pays

b) Renforcement de la capacité de collecter des statistiques ventilées par sexe et tenant compte des sexospécificités dans les groupes socioéconomiques;

b) Augmentation du pourcentage de participants et de parties prenantes aux ateliers et séminaires organisés par la CEA qui indiquent avoir amélioré leurs connaissances en matière de

collecte et d'utilisation de statistiques ventilées par sexe et tenant compte des sexospécificités dans les groupes socioéconomiques

Mesure des résultats

2004-2005 : 11 % des participants et parties prenantes

2006-2007 (estimation) : 19 % des participants et parties prenantes

2008-2009 (objectif) : 28 % des participants et parties prenantes

Facteurs externes

- 17A.103 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : i) les États membres et leurs systèmes de statistique mettent en place les ressources humaines et financières nécessaires pour les opérations statistiques, notamment les recensements, les enquêtes et les comptes nationaux et les hauts responsables au niveau des pays soutiennent les stratégies nationales pour le développement des statistiques; ii) les partenaires, notamment la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les autres organisations régionales et sous-régionales, coopèrent entièrement en ce qui concerne l'harmonisation et la coordination des activités statistiques et soutiennent le rôle de premier plan de la CEA en ce qui concerne la mise en œuvre du cadre stratégique régional de référence.

Produits

- 17A.104 Les produits finals de l'exercice 2008-2009 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : première session du Comité des statistiques (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : mise en œuvre des activités de renforcement des capacités statistiques en Afrique (1); rapports intérimaires au Comité des statistiques sur la coordination et l'harmonisation des statistiques en Afrique (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : Conseil consultatif sur la statistique (1); traitement, analyse et diffusion des données du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010 (1); planification du recensement et énumération pour le Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010 (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : Annuaire statistique de l'Afrique (2);
 - ii) Publications isolées : manuel sur la planification et le traitement, l'analyse et la diffusion des données du recensement (1); manuel sur la planification du recensement et l'énumération (1);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : matériel de promotion pour la Journée africaine de la statistique, notamment les

- affiches, les communiqués de presse, les dossiers documentaires sur support audio, vidéo et DVD (2);
- iv) Manifestations spéciales : Journée africaine de la statistique (2); Forum sur le développement de la statistique en Afrique (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : Symposium africain sur le développement de la statistique (ASSD) à l'intention de 25 experts environ (1); séminaire à l'intention de 25 experts environ sur la formation statistique pour l'élaboration et l'harmonisation des programmes (1); ateliers à l'intention de 15 experts environ sur le traitement, l'analyse et la diffusion des données du Programme régional de recensement de la population et des logements de 2010 (2); ateliers à l'intention de 15 experts environ sur la planification du recensement et l'énumération pour le Programme régional de recensement de 2010 (2);
- ii) Bourses et subventions : universitaires, boursiers et stagiaires invités pour renforcer les capacités statistiques des États membres et des communautés économiques et régionales (5);
- iii) Projets opérationnels : renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques et régionales à développer et recueillir des données ventilées par sexe et des comptes satellites des sexospécificités tirés des enquêtes sur les ménages, des recensements démographiques et des comptes nationaux (1); harmonisation et coordination statistiques intégrant la problématique hommes-femmes par l'application des normes et classifications internationales (1); appui aux États membres pour la conception et la mise en œuvre de stratégies nationales en matière de statistiques, ainsi que pour la création et la gestion de bases de données permettant d'évaluer les progrès accomplis en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement.

Tableau 17A.35

Ressources nécessaires : sous-programme 9

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	2 377,2	2 377,2	17	17
Autres objets de dépense	50,0	178,7	–	–
Total partiel	2 427,2	2 555,9	17	17
Fonds extrabudgétaires	3 346,9	5 959,9	4	4
Total	5 774,1	8 515,8	21	21

17A.105 Les ressources nécessaires au titre des postes, d'un montant de 2 377 200 dollars, doivent permettre de maintenir 17 postes. Le montant de 178 700 dollars prévu pour les objets de dépense autres que les postes accuse une augmentation de 128 700 dollars résultant essentiellement du redéploiement de ressources provenant du sous-programme 1, « Commerce, finances et

développement économique », et permettrait de financer notamment les services de consultants et d'experts, les voyages du personnel et les services contractuels.

- 17A.106 Les fonds extrabudgétaires prévus (5 959 900 dollars) aideront à développer la statistique en Afrique grâce à la diffusion et à l'harmonisation des concepts, normes et méthodes statistiques, à la formation statistique, à la coordination des activités statistiques et à la création de bases de données, en vue de permettre aux États membres de produire en temps voulu des données de qualité qu'ils puissent utiliser pour lutter contre la pauvreté et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les activités suivantes seront financées à l'aide de ressources extrabudgétaires : rédaction et diffusion de deux numéros de l'Annuaire statistique de l'Afrique et de deux manuels sur le Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010; élaboration de matériel de promotion pour la Journée africaine de la statistique; organisation de deux forums sur le développement de la statistique en Afrique; organisation de formations de groupe et de projets opérationnels.

Sous-programme 10 Développement social

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 504 000 dollars

- 17A.107 Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur le sous-programme 10 du programme 14 du plan-programme biennal pour la période 2008-2009, relèvent du Centre africain pour le genre et le développement. Ce sous-programme comprend des dispositions relatives à l'Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants.

Tableau 17A.36

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des institutions des États membres de formuler des politiques et programmes de réduction de la pauvreté, de fournir des services sociaux équitables et d'intégrer la dimension sociale dans le processus de développement, conformément aux objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la capacité des États membres d'élaborer, d'exécuter et de superviser des stratégies de réduction de la pauvreté compatibles avec les objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire et les priorités du NEPAD	a) Accroissement du nombre de pays qui axent leurs politiques et programmes nationaux de développement, y compris leur stratégie de réduction de la pauvreté, sur les objectifs du Millénaire pour le développement <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : non disponible 2006-2007 (estimation) : non disponible 2008-2009 (objectif) : 10 pays
b) Renforcement de la capacité nationale d'intégrer les dimensions sociales dans tous les secteurs de développement, notamment en	b) Accroissement du nombre de gouvernements qui ont élaboré des plans et des politiques visant à répondre aux préoccupations des populations

tenant compte des objectifs du Millénaire pour le développement et des préoccupations des populations ainsi que des besoins des groupes socialement vulnérables

et à atteindre les objectifs pertinents du Millénaire pour le développement

Mesure des résultats

2004-2005 : 38 gouvernements

2006-2007 (estimation) : 43 gouvernements

2008-2009 (objectif) : 48 gouvernements

Facteurs externes

- 17A.108 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les décideurs et responsables s'engagent à trouver des solutions aux problèmes de développement humain et social; b) les États membres s'engagent à appliquer les conclusions des accords régionaux et internationaux sur l'emploi, la population, la santé, les migrations internationales et les autres domaines d'action sociale; c) les pouvoirs publics se prononcent et se mobilisent en faveur de la réduction de la pauvreté, de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des priorités du NEPAD; et d) les partenaires de développement apportent l'appui nécessaire.

Produits

- 17A.109 Les produits finals de l'exercice 2008-2009 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : première session du Comité du développement humain et social (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport intérimaire annuel sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique (2); rapport intérimaire sur la Conférence internationale sur la population et le développement+15 (1); rapport au Comité du développement humain et social sur l'évolution récente de la situation dans le domaine social en Afrique (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : évaluation et suivi du développement humain et social dans les pays africains (2); réunion régionale d'évaluation des progrès accomplis eu égard aux objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays africains (1); rôle des juridictions sous-régionales dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique (1); possibilités d'emploi pour les jeunes en Afrique (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : rapport sur les migrations internationales (1); rapport sur les possibilités d'emploi des jeunes en Afrique (1); rapport sur le développement humain et social en Afrique (1);
 - ii) Publications isolées : Rapport d'examen régional pour l'Afrique – Conférence internationale sur la population et le développement+10 (1); amélioration de l'accès aux services sociaux de base : l'expérience des pays africains les moins avancés (1); interventions visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement concernant la santé en Afrique (1); cartographie de la pauvreté et Atlas des objectifs du Millénaire pour le développement (1); le rôle des juridictions sous-nationales dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique (1);

- iii) Contribution aux produits communs : soutien fonctionnel à la Conférence des ministres sur la Déclaration de Dakar/Ngor et la Conférence internationale sur la population et le développement (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Bourses et subventions : universitaires, boursiers et stagiaires invités pour renforcer les capacités en matière d'analyse de la pauvreté, des politiques sociales et des résultats des recensements de la population et des logements;
 - ii) Projets opérationnels : renforcement du partage des connaissances sur les stratégies de réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement, grâce au Groupe de réflexion sur les stratégies de réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement de la CEA; création d'un réseau régional africain sur l'emploi pour permettre l'échange de données d'expérience sur les questions d'emploi; création d'un réseau de connaissances pour produire, gérer et partager des informations sur le VIH/sida, en s'appuyant sur les priorités établies et les activités menées par la CEA, l'UA et d'autres partenaires (Programme de traitement accéléré); renforcement de l'intégration des questions de politique sociale et de démographie dans la planification du développement.

Tableau 17A.37

Ressources nécessaires : sous-programme 10

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	–	2 927,0	–	12
Autres objets de dépense	380,3	577,0	–	–
Total partiel	380,3	3 504,0	–	12
Fonds extrabudgétaires	–	4 051,1	–	5
Total	380,3	7 555,1	–	17

- 17A.110 Le montant de 2 927 000 dollars prévu pour les postes résulte du transfert de 2 postes P-5, 2 P-4, 4 P-3, 1 P-2 et 3 postes d'agent local relevant précédemment du sous-programme 6, « Égalité des sexes et participation des femmes au développement », dans le cadre de la réorganisation de la CEA, qui a donné lieu à la création d'un nouveau sous-programme 10 tel qu'approuvé dans le plan-programme biennal pour la période 2008-2009 (A/61/6/Rev.1, programme 14). Le montant de 577 000 dollars prévu pour les autres objets de dépense accuse une augmentation de 196 700 dollars résultant essentiellement du transfert de ressources à partir du sous-programme 6, « Égalité des sexes et participation des femmes au développement », et permettrait de financer, notamment, les services de consultants et d'experts, les voyages du personnel et les services contractuels.
- 17A.111 Les fonds extrabudgétaires prévus (4 051 100 dollars) serviront à financer les activités opérationnelles visant à renforcer la capacité des États membres d'intervenir dans les domaines de la pauvreté, de la population, de la santé, de l'emploi des jeunes et des migrations internationales aux fins du développement social. Les activités du sous-programme seront les suivantes : établissement, production et diffusion de rapports sur diverses questions sociales; projets

opérationnels en faveur du partage des connaissances sur les stratégies de réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement; création d'un réseau régional africain sur l'emploi; atelier de formation et réunions régionales; fourniture d'un appui technique et fonctionnel à la réunion du comité de suivi de la Déclaration de Dakar/Ngor et à l'examen régional de la Conférence internationale sur la population et le développement + 15; et renforcement des capacités des États membres en matière d'analyse de la pauvreté, des politiques sociales et des résultats des recensements de la population et des logements grâce à des programmes de bourses.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 36 200 800 dollars

- 17A.112 On entend par appui au programme les fonctions et structures relatives à la gestion et à la valorisation des ressources humaines, aux publications et aux services de conférence, à la gestion de la documentation, des archives et des dossiers, à la finance, aux services de bibliothèque et à la gestion des services centraux d'appui, notamment les services généraux, les services informatiques, la gestion des installations et le Service médical des Nations Unies, qui relève de la Division de l'administration. La Division de l'administration d'une CEA repositionnée mettra en place des filières de remontée de l'information claires afin de recentrer les activités, de favoriser les effets de synergie et d'obtenir les résultats prévus.
- 17A.113 La Division de l'administration continuera de fournir les services ci-dessus au secrétariat de la CEA, à ses cinq bureaux sous-régionaux, et à l'Institut africain de développement économique et de planification et assurera la coordination avec les organismes des Nations Unies basés en Éthiopie en ce qui concerne les installations communes des Nations Unies. En particulier, la CEA s'emploiera à promouvoir l'utilisation du Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba en renforçant ses stratégies et activités marketing, notamment par l'élargissement et la révision de ses tarifs. Les services suivants seront également fournis : services de conférence, d'interprétation et de rédaction de procès-verbaux; traduction et édition; traitement de texte, publication assistée par ordinateur, relecture et références; documentation, reproduction, publication et distribution; services commerciaux et d'achats; gestion des voyages; transports; protocole et visas; gestion des magasins, du matériel et des stocks; gestion des installations (y compris l'entretien et les nouveaux projets de construction); services de bibliothèque et informatiques.
- 17A.114 En outre, au cours de l'exercice 2008-2009, la Division de l'administration continuera de jouer un rôle central dans l'appui au secrétariat de la CEA, aux bureaux sous-régionaux et à l'Institut africain de développement économique et de planification, ainsi qu'aux organismes des Nations Unies installés sur place, dans le cadre du plan et des initiatives de réforme de l'ONU, afin d'améliorer l'efficacité du programme de travail, la productivité du personnel et l'appui aux décisions administratives. Les domaines de la gestion des connaissances et des télécommunications revêtent aujourd'hui une importance critique et sont au cœur de la réponse apportée au besoin grandissant de systèmes de communication robustes, fiables et sécurisés avec le Siège de l'ONU à New York, les cinq bureaux sous-régionaux et l'Institut africain de développement économique et de planification, dans la région et à travers le monde.

Produits

- 17A.115 Les produits de l'exercice 2008-2009 seront les suivants :
- Services d'appui administratif : interprétation faisant autorité des politiques et procédures financières, des rapports financiers et des méthodes et systèmes comptables; modernisation et

intégration des systèmes financiers, amélioration de l'information financière et renforcement de la responsabilité au sein de la Commission;

- b) Gestion des ressources humaines : recrutement et affectations; administration du personnel en ce qui concerne les conditions de service du personnel de la CEA, y compris le personnel des cinq bureaux sous-régionaux; services au personnel, notamment l'examen et le traitement de divers avantages et prestations; activités de planification des carrières en vue de renforcer les compétences et qualifications du personnel; Service médical; relations entre le personnel et l'Administration;
- c) Services de conférence, qui regroupent les services linguistiques, de publication, de documentation et de reproduction au sein de la Section des publications et de la gestion des conférences dans la CEA repositionnée et correspondent aux services suivants : service des séances et services d'interprétation et de rédaction de procès-verbaux; services de traduction et d'édition; services de documentation et de publication, y compris les services de traitement de texte;
- d) Services de bibliothèque : fourniture d'un appui renforcé en matière de gestion de l'information et des connaissances en exploitant les sources, services et systèmes d'information et les liens de communication de la CEA et en encourageant l'utilisation de techniques et de stratégies nouvelles dans les services concernés grâce au développement de plate-formes et de réseaux de bibliothèques virtuelles;
- e) Gestion de la coopération technique : au nombre des activités figurent la gestion des ressources extrabudgétaires; l'appui à la mobilisation d'une assistance technique et de ressources financières pour les projets de coopération technique, notamment l'examen et la finalisation des descriptifs de projet et l'établissement d'accords de subvention spéciaux conformes aux exigences des donateurs; et l'appui technique constant aux projets, notamment l'établissement de documents et de politiques de développement ad hoc. S'y ajoutent la gestion du traitement de tous les comptes des bureaux extérieurs et des comptes extrabudgétaires et de l'établissement des rapports connexes, le suivi et l'enregistrement des contributions annoncées par les États membres et d'autres donateurs et l'établissement des états financiers y afférents;
- f) Services informatiques : fourniture d'un ensemble de services en matière d'informatique, de télécommunications, de bureautique, d'appui à l'infrastructure informatique et de télécommunication, de logiciels et de matériel conformément à l'évolution des besoins de la CEA, de ses cinq bureaux sous-régionaux et de l'Institut africain de développement économique et de planification; fourniture également de services informatiques aux organismes des Nations Unies sur place et prise en compte de leurs besoins informatiques opérationnels, conformément à l'accord sur les services communs du système des Nations Unies;
- g) Système intégré de gestion (SIG) : application des technologies de l'information et des communications dans le cadre du SIG pour améliorer l'efficacité des processus de prise de décisions et des procédures administratives; faciliter le partage du savoir institutionnel et des connaissances de la CEA; fournir aux divisions techniques les outils nécessaires à une exécution plus efficace de leur programme de travail; assurer des services de meilleure qualité au personnel et aux organes de la CEA; et assurer la sécurité des données;
- h) Services centraux d'appui : coordination de l'établissement du plan d'achats de la CEA et mise en œuvre transparente et économique des procédures d'achat; services de voyages, de logistique et de transports, notamment gestion de l'ensemble des activités de la Commission relatives aux voyages autorisés des fonctionnaires, des personnes qui sont à leur charge, des

participants aux réunions et de toute autre personne effectuant un voyage dûment autorisé par la CEA; gestion des installations, notamment services techniques et d'entretien; gestion des archives et des dossiers afin de préserver la mémoire institutionnelle et de faciliter l'accès aux informations nécessaires à la prise de décisions, à la gestion des connaissances, à l'établissement de justificatifs, à l'analyse des programmes et à l'établissement de rapports sur les activités; et administration et suivi des activités commerciales.

Tableau 17A.38

Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	25 977,5	23 021,6	248	232
Autres objets de dépense	13 520,5	13 179,2	—	—
Total partiel	39 498,0	36 200,8	248	232
Fonds extrabudgétaires	4 409,9	4 163,3	47	46
Total	43 907,9	40 364,1	295	278

- 17A.116 Le montant de 23 021 600 dollars demandé pour financer 232 postes représente une baisse de 2 955 900 dollars, qui résulte du transfert de 1 poste D-1, 2 P-5, 4 P-4 et 9 postes d'agent local à la rubrique « Direction exécutive et administration », afin d'assurer la dotation en effectifs du Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes. Le montant de 13 179 200 dollars demandé pour les autres objets de dépense est en baisse nette de 341 300 dollars, par suite de diminutions au titre des dépenses suivantes : voyages du personnel, dont la gestion a été confiée au nouveau Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes sous la rubrique « Direction exécutive et administration »; services contractuels, en raison de la diminution des besoins de services d'impression externes grâce à la modernisation du processus de publication à la CEA; frais généraux de fonctionnement, en raison notamment du transfert de ressources aux cinq bureaux sous-régionaux de la CEA, baisse contrebalancée en partie par une hausse des dépenses au titre de la location de locaux, du fait d'importants frais d'entretien relatifs à diverses installations mécaniques ou électriques, à des travaux de menuiserie et de métallurgie, aux services collectifs de distribution et aux infrastructures de communications; et d'achat de mobilier et de matériel.

Tableau 17A.39

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/60/7 et Corr.1)

Le Comité demande qu'il soit fait état, dans le prochain rapport sur l'exécution du budget-programme, des propositions de l'équipe mixte et des mesures prises pour y donner suite (par. V.17).

La CEA a pris note de la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Le groupe de travail du Comité consultatif mixte, créé en 2005, a présenté ses recommandations au Secrétaire exécutif, notamment : i) tenir à jour tous les profils d'emploi pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) afin de s'assurer de leur concordance avec les postes inscrits au budget ordinaire et ceux qui sont financés par des fonds extrabudgétaires; ii) inviter les directeurs de division à envisager de pourvoir les postes vacants en se tournant vers des membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions) lorsqu'ils jugent que ceux-ci sont qualifiés; iii) utiliser les recettes provenant de diverses sources pour financer les dépenses relatives au personnel temporaire (autre que pour les réunions) exerçant des fonctions génératrices de revenus; iv) prendre en compte les besoins particuliers des bureaux sous-régionaux. Grâce à l'action concertée de toutes les parties, la CEA a pu réduire son personnel temporaire (autre que pour les réunions). Le Secrétaire exécutif a demandé à tous les directeurs de programme de trouver dans les fonds d'appui autant d'occasions que possible de réduire encore l'effectif du personnel temporaire, afin que la Commission n'ait plus finalement à en recruter que pour des périodes limitées.

Le Comité a été informé qu'au cours de l'exercice biennal 2006-2007, la CEA allait continuer de renforcer ses capacités de manière à pouvoir réaliser elle-même des travaux d'impression de plus grande qualité, et qu'elle allait consacrer efforts et ressources à la diffusion de ses publications sous forme électronique. Le Comité demande qu'il soit rendu compte des progrès accomplis à cet égard dans le prochain projet de budget-programme de la CEA (par. V.19).

La Commission a achevé la première phase de renforcement des capacités visant à produire elle-même des publications et des documents de qualité. Son imprimerie, qui a été modernisée, est presque aussi performante que les autres imprimeries du système des Nations Unies; il est prévu d'y apporter de nouvelles améliorations pendant la deuxième phase. On a ainsi pu obtenir les résultats suivants :

a) Les documents de la Commission et d'autres organismes des Nations Unies implantés à Addis-Abeba sont maintenant imprimés par les services internes de manière très économique et efficace, dans les délais prescrits et dans le souci de la qualité;

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Les ressources demandées au titre des voyages du personnel, estimées à 1 736 600 dollars (avant actualisation des coûts), restent inchangées par rapport à 2004-2005; néanmoins, de l'avis du Comité consultatif, le montant demeure élevé. Comme il en a été fait état au paragraphe V.5, les investissements en infrastructures de TIC et de vidéoconférence devraient permettre de réduire les déplacements, surtout entre la CEA et ses bureaux régionaux, mais aussi hors d'Afrique (voir A/58/7, par V.18). Le Comité réaffirme, compte tenu du coût élevé des voyages dans la région – le budget minimum de chaque voyage se chiffant à 2 000 dollars –, qu'il faudrait redoubler d'efforts pour limiter les déplacements du personnel. Le Comité demande qu'il soit rendu compte des progrès accomplis à cet égard dans le prochain projet de budget-programme de la CEA (par. V.20).

Le Comité réaffirme que la possibilité existe de réaliser des gains importants d'efficacité et de productivité, ainsi que de réduire les dépenses au titre du personnel temporaire pour les réunions : traduction, interprétation, correction d'épreuves et rédaction. Il

b) Pour garantir une conformité entre les divers services internes (stratégie d'image, mise en page, taille, couleurs, impression et finition) – l'objectif ultime étant d'améliorer la qualité et de réduire les coûts de transaction –, la Commission a regroupé les fonctions de publication et d'impression et offre un service complet dans tous les services de production (traitement de données, impression et diffusion);

c) Pour se tenir au fait de l'évolution des nouvelles technologies et continuer d'améliorer la qualité des publications tout en réduisant les délais d'exécution, la Commission a pour objectif d'aider son personnel à renforcer ses qualifications techniques, en lui offrant une formation continue et en créant un poste d'administrateur à cet effet.

La Commission a réduit le nombre de voyages de son personnel et utilisé plus souvent les services de téléconférence et de visioconférence. Les voyages à prévoir pendant l'exercice biennal 2006-2007 devraient diminuer de 13,9 % par rapport à l'exercice 2004-2005.

Office des Nations Unies à Nairobi : d'octobre 2004 à juin 2006, la Commission a envoyé à l'Office 22 demandes de services d'interprétation indispensables à certaines réunions. Une demi-douzaine seulement de ces demandes ont pu être satisfaites, sans compter les difficultés à obtenir des équipes complètes. La Commission prend en charge les frais de voyage et les

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

demande une fois de plus que la CEA étudie toutes les possibilités de partage des capacités qui pourraient être inutilisées à un moment donné dans d'autres lieux d'affectation et qu'elle rende compte des progrès faits dans ce domaine dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009 (par. V.22).

indemnités journalières de subsistance, mais pas les émoluments. Faute de ressources, l'Office ne peut pas honorer directement les demandes de traduction de la CEA et fait donc appel à des services extérieurs, opération coûteuse pour la Commission qui doit payer les frais de traduction et les frais annexes. La Commission continuera de collaborer avec l'Office des Nations Unies à Nairobi.

Office des Nations Unies à Genève : depuis 2004, la CEA fait appel à un réviseur chevronné vers le français de l'Office pour préparer ses grandes conférences (Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement économique et diverses réunions du Forum pour le développement de l'Afrique).

Même si la Commission rembourse à l'Office le traitement du réviseur ainsi que ses frais de voyage pendant qu'il est détaché auprès d'elle, les avantages sur les plans de la qualité, de la ponctualité et du respect des règles linguistiques sont très appréciables.

Siège de l'ONU : en 2004, la CEA a lancé un programme d'échanges avec le Siège, permettant aux traducteurs et aux réviseurs de se familiariser avec les méthodes de travail des deux lieux d'affectation et la terminologie des sujets traités.

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

(A/61/5, vol. I, chap. II)

L'Administration a souscrit à la recommandation du Comité, selon laquelle la Commission économique pour l'Afrique, en consultation avec le Siège de l'ONU, devrait réexaminer sa politique de facturation en ce qui concerne les réductions accordées (par. 334).

Une nouvelle politique de facturation a été adoptée et mise en vigueur en janvier 2007. Selon cette nouvelle politique, le Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba n'accorde plus de réductions aux organismes des Nations Unies.

Le Comité recommande à la Commission économique pour l'Afrique de mettre au point et d'appliquer l'ajustement proposé à son barème tarifaire pour les salles de conférence et bureaux, et de le réviser chaque année en conséquence (par. 338).

Le barème tarifaire pour les salles de conférence, bureaux et matériel a été ajusté et le Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba l'applique depuis janvier 2007. Il sera constamment adapté à la demande du marché et fera obligatoirement l'objet d'un examen semestriel.

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

L'Administration a souscrit à la recommandation du Comité, selon laquelle la Commission économique pour l'Afrique, en coordination avec le Siège de l'ONU, devrait faire la promotion du Centre de conférences auprès des États Membres et des bureaux et organismes des Nations Unies, afin d'optimiser son utilisation. Elle a également souscrit à sa recommandation, selon laquelle la Commission devrait effectuer une étude de faisabilité sur l'utilisation potentielle du Centre de conférences et soumettre le rapport au Siège de l'ONU, pour examen (par. 341).

a) Il convient de noter que le Centre de conférences a été beaucoup plus souvent utilisé après que le Comité a fait cette recommandation. Le taux d'utilisation du Centre était supérieur à 60 % au 31 décembre 2006 contre 42 % en 2005. Une vigoureuse campagne de promotion a été lancée et sera poursuivie dans les domaines suivants :

- i) Relations avec le Gouvernement éthiopien par l'intermédiaire de la Direction des organisations internationales du Ministère des affaires étrangères pour promouvoir le Centre de conférences auprès des États Membres pendant les sessions de l'Assemblée générale et auprès des organismes, bureaux et fonds des Nations Unies;
- ii) Relations directes et constantes avec les principaux clients et les habitués, notamment les bureaux régionaux des organismes des Nations Unies implantés à Addis-Abeba afin d'y faire tenir un plus grand nombre de sessions ordinaires et de conférences régionales;
- iii) Activités prévues avec la Commission du tourisme d'Addis-Abeba afin d'optimiser l'utilisation du Centre de conférences en faisant de la ville un lieu de congrès;

b) La liste des organisations habilitées à utiliser le Centre de conférences a fait l'objet d'un examen lorsque le Sous-Secrétaire général du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a rendu visite à la Commission en août 2006. Les entités des Nations Unies, les ambassades accréditées, les institutions publiques éthiopiennes, la Commission de l'Union africaine, les organisations non gouvernementales accréditées ainsi que les sociétés considérées comme sérieuses ont été autorisées à tenir des réunions au Centre de conférences, ce qui a permis d'augmenter sensiblement le taux d'utilisation;

c) Pendant la majeure partie de l'année 2006, la Commission a effectué une vaste opération de repositionnement et de restructuration, qui l'a conduite à créer la Division de la gestion des publications et des conférences. Puis, en août 2006, elle a procédé au redéploiement de tout son personnel. À l'issue de sa visite, le Sous-Secrétaire général a fait état de cette restructuration dans son rapport final du 9 septembre 2006 sur la mission qu'il a effectuée à Nairobi et à Addis-Abeba;

L'Administration a souscrit à la recommandation du Comité, selon laquelle la Commission économique pour l'Afrique, en consultation avec les autres commissions régionales, le Siège de l'ONU et le Groupe des Nations Unies pour le développement, devrait élaborer des politiques et des directives visant à promouvoir la coordination régionale entre les organismes des Nations Unies. Le Comité recommande également que la Commission participe à toutes les réunions de l'équipe de pays des Nations Unies, lesquelles permettent d'échanger des informations et, de ce fait, réduiraient au minimum les risques de chevauchement des activités (par. 368).

Le Comité recommande à la Commission économique pour l'Afrique de suivre la question des loyers impayés de 2004 avec les institutions et organismes concernés. Il lui recommande également de faire figurer, dans les mémorandums d'accord, une clause indiquant les conditions de paiement des loyers et une autre indiquant les pénalités financières imposables en cas de retard de paiement (par. 581).

Le Comité recommande à la Commission économique pour l'Afrique de joindre tous les ans, à tous les mémorandums d'accord, un additif signé par les deux parties qui décrive l'espace loué et en indique la superficie et le loyer approuvé pour la période considérée (par. 584).

d) Parallèlement à la campagne de promotion, la deuxième phase de l'étude de faisabilité sur l'utilisation potentielle du Centre aura lieu vers la fin de 2007 ou au début de 2008.

Les consultations régionales annuelles sont pour les organismes des Nations Unies travaillant en Afrique le principal mécanisme de coordination. Elles permettent d'appuyer le NEPAD grâce à la formation de groupes travaillant en étroite collaboration avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales et le secrétariat du Nouveau Partenariat. Un bon moyen de renforcer cette coordination est d'élaborer des directives claires visant à promouvoir la planification commune et la synchronisation des cycles et priorités des programmes de travail, compte dûment tenu des atouts particuliers et de l'expérience de chaque organisme. Parallèlement, la Commission participera à l'action de l'équipe de pays des Nations Unies, lui donnant ainsi la capacité d'intervenir dans les activités opérationnelles des organismes des Nations Unies qui travaillent au niveau des pays.

La Commission s'est entretenue avec les organismes des Nations Unies et les recommandations qui ont suivi ont été progressivement appliquées. Quant à la clause de pénalité, le Bureau des affaires juridiques n'a pas encore rendu son avis.

La Commission estime que la lettre qu'elle adresse chaque année aux organismes des Nations Unies est suffisante à cet égard, car tous les renseignements demandés y figurent. Toutefois, à partir de 2007, les organismes seront tenus de signer la lettre, confirmant ainsi qu'ils en approuvent le contenu.

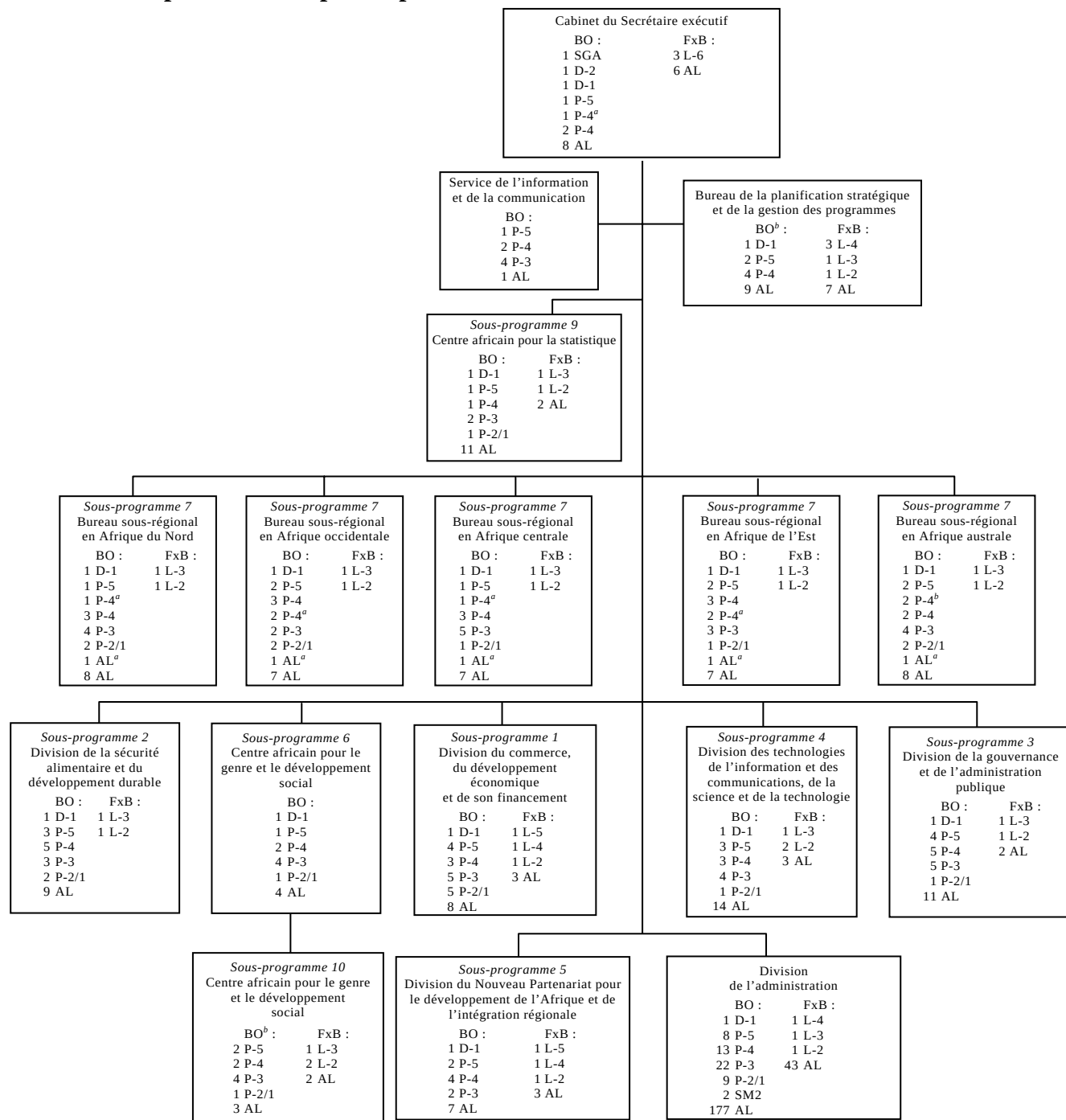
Résumé de la recommandation

Le Comité recommande à la Commission économique pour l'Afrique d'envisager, en consultation avec les bureaux et organismes des Nations Unies présents en Éthiopie, de créer et d'administrer davantage de services communs, tels que des services d'achat, par exemple, dans l'intérêt de tous (par. 591).

Suite donnée à la recommandation

Certains dispositifs ont déjà été mis en place pour créer des services communs, en ce qui concerne notamment les voyages, le raccordement à l'Internet, les transmissions par satellite, l'accès aux réseaux privés mondiaux d'organisations apparentées, la visioconférence, la téléphonie, la maintenance des ordinateurs, la formation aux outils informatiques, la gestion et l'administration des réseaux locaux, le logiciel Lotus Notes et la gestion du courrier postal, et le réseau métropolitain sans fil. La principale difficulté réside néanmoins dans l'adoption de pratiques d'achat communes car beaucoup d'organismes sont tributaires de leur siège à cet égard. Toutefois, la Commission poursuivra ses efforts en ce sens avec l'équipe de pays des Nations Unies.

Commission économique pour l'Afrique – organigramme et répartition des postes pendant l'exercice biennal 2008-2009



Abréviations : SGA = secrétaire général adjoint; AL = agent local; SM = agent du Service mobile; BO = budget ordinaire; FxB = fonds extrabudgétaires.

^a Nouveaux postes.

^b Postes redéployés.

Chapitre 17B

Bureau des commissions régionales à New York

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 685 800 dollars

- 17B.1 Le Bureau des commissions régionales à New York coordonne, sous tous leurs aspects, les activités de fond et les activités opérationnelles que les cinq commissions régionales mènent en collaboration avec les départements, les bureaux et les programmes des Nations Unies au Siège de l'ONU. Il est régulièrement en contact à New York, pour le compte des commissions régionales, avec les missions permanentes des États Membres auprès de l'ONU, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées, les bureaux de liaison des organismes des Nations Unies et le public. Il fait office de centre général de coordination des activités de coopération et des activités interrégionales menées par les commissions régionales; il assure le service des réunions des secrétaires exécutifs et apporte un appui au coordonnateur des commissions régionales. Il fournit à ces dernières des analyses et des synthèses des faits nouveaux se produisant lors des réunions intergouvernementales et des réunions interinstitutions tenues au Siège ainsi que des recommandations connexes en matière de politique générale. Il fournit à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social des services de fond et des services de représentation intéressant les travaux des commissions régionales. En participant aux réunions intergouvernementales mondiales, le Bureau veille à ce que les mandats et activités des commissions régionales, qui portent sur un grand nombre de questions économiques et sociales, soient pris en compte dans les délibérations et recommandations de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et de leurs organes subsidiaires. Il prend part aux réunions interinstitutions et intersecrétariats, à savoir celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, du Groupe des Nations Unies pour le développement, du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales et de leurs organes subsidiaires pour veiller à ce que les commissions régionales et les organismes compétents des Nations Unies, notamment les fonds et programmes et les institutions spécialisées, soient bien représentés.

Produits

- 17B.2 Le Bureau représente les cinq commissions régionales aux réunions intergouvernementales, interinstitutions ou intersecrétariats qui se tiennent au Siège; il relaye l'information entre les commissions régionales d'une part, le Siège, les missions permanentes des États Membres à New York et le public, d'autre part; il fait office de centre de coordination des activités de coopération interrégionales – notamment aux fins de l'échange d'informations sur les projets des commissions financés par le Compte pour le développement – à l'appui de l'action menée par le coordonnateur des commissions régionales. Conformément au mandat énoncé par le Conseil économique et social dans sa résolution 1998/46, le Bureau publie un bulletin d'information semestriel qu'il affiche sur le site Web de l'ONU et qu'il diffuse sur support papier auprès des délégations, des entités des Nations Unies, des fonds et programmes et des institutions spécialisées des Nations Unies, d'autres organismes intéressés et du public.
- 17B.3 Le Bureau est chargé d'établir le rapport sur la coopération régionale dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes que le Secrétaire général présente tous les ans au Conseil économique et social à sa session de fond. Ce document regroupe trois rapports annuels distincts demandés par le Conseil.

Tableau 17B.1

Ressources nécessaires : Bureau des commissions régionales à New York

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	1 599,1	1 576,3	6	6
Autres objets de dépense	109,5	109,5	—	—
Total	1 708,6	1 685,8	6	6

- 17B.4 Le montant de 1 685 800 dollars se décompose comme suit : a) 1 576 300 dollars pour le financement de six postes au Bureau des commissions régionales à New York, la diminution nette de 22 800 dollars étant due à : i) la création en 2009 d'un poste P-3 dont le titulaire s'occupera d'un groupe de questions économiques et de questions relatives au développement durable et à la suite donnée aux conférences mondiales des Nations Unies, mènera des travaux de recherche et d'analyse approfondis, veillera à ce que toutes les commissions régionales soient informées des leçons tirées des récentes conclusions et orientations arrêtées au niveau mondial concernant le développement économique durable, encouragera l'application des dispositions de l'annexe III de la résolution 1998/46 du Conseil économique et social, appuiera les organes intergouvernementaux, représentera les commissions régionales, s'il y a lieu, aux réunions intergouvernementales et interinstitutions, élaborera, selon que de besoin, les documents communs des commissions régionales servant à établir les rapports mondiaux, fournira des services fonctionnels pour les réunions et contribuera à la production et à la publication du bulletin semestriel du Bureau intitulé *Regional Commissions Development Update*, donnera des avis sur les faits nouveaux et les résolutions, et établira des rapports analytiques à ce sujet; ii) la suppression d'un poste d'agent des services généraux (1^{re} classe) en raison de la simplification des opérations et de l'informatisation qui entraînent une redistribution des fonctions associées au poste et qui exigent des qualifications professionnelles plus élevées; et b) 109 500 dollars au titre d'objets de dépense autres que les postes (voyages du personnel, frais généraux de fonctionnement, achat de mobilier et de matériel, etc.).

Annexe

Produits de l'exercice 2006-2007 non reconduits en 2008-2009

<i>A/60/6 et Corr.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 1 (Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales)			
17A.35 a) ii)	Deux rapports à l'intention du Comité de l'information pour le développement	2	Des rapports à l'intention du nouveau Comité de statistique dans le cadre du sous-programme de statistiques seront établis à la place.
	Réunions d'un groupe spécial d'experts sur l'évaluation des résultats économiques	2	Ces réunions porteront désormais sur le suivi des progrès accomplis en matière de développement économique de l'Afrique.
17A.35 a) iii)	Groupe spécial d'expert sur les mouvements de capitaux et le développement de l'économie des pays d'Afrique	1	Produit isolé
17A.35 a) iii)	Groupe spécial d'experts sur les dépenses publiques et la prestation de services en Afrique	1	Produit isolé
17A.35 b) i)	<i>Policy Research Report: Mainstreaming health/equity into the development agenda</i> (inscription des questions de santé et d'équité à l'ordre du jour du développement)	1	Présenté dans la publication phare sur le développement humain et social de l'Afrique dans le cadre du sous-programme consacré au développement social
17A.35 b) ii)	Dépenses publiques et prestation de services en Afrique	1	Publication isolée
17A.35 b) ii)	Mesure du secteur de l'information	1	Publication isolée
17A.35 b) ii)	Mouvements de capitaux et développement de l'économie des pays d'Afrique	1	Publication isolée
17A.35 b) ii)	Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1996-2006) : évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (éradication de la pauvreté et équité)	1	Publication isolée
17A.35 b) ii)	Pays d'Afrique les moins avancés : défis à relever et possibilités	1	Un rapport sur les questions touchant les pays d'Afrique les moins avancés sera établi à la place.
17A.35 b) iii)	Supports promotionnels pour la Journée africaine de la statistique (affiches et communiqués de presse)	1	Les supports promotionnels pour la Journée africaine de la statistique seront établis à la place dans le cadre du sous-programme consacré aux statistiques.
Total (sous-programme 1)		13	

<i>A/60/6 et Corr.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 2 (Action en faveur du développement durable)			
17A.39 a) i)	Session du Comité du développement durable	4	Ce comité sera remplacé par le Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable.
17A.39 a) ii)	Rapports à l'intention du Comité du développement durable	3	Des rapports à l'intention du nouveau Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable seront établis à la place.
17A.39 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la promotion de la transformation de l'agriculture en Afrique	1	Produit isolé
17A.39 b) i)	Bulletin sur le développement durable en Afrique	1	Présenté dans la publication phare sur le développement durable en Afrique
17A.39 b) i)	Publication sur le suivi et l'évaluation des progrès accomplis dans le domaine du développement durable en Afrique	1	Cette publication sera remplacée par un rapport sur le développement durable en Afrique.
17A.39 b) ii)	Rapport relatif à l'examen régional sur la mise en valeur des terres, l'agriculture et le développement rural en Afrique et la sécheresse et la désertification	1	Publication isolée
17A.39 b) ii)	Rapport sur la mise en place de systèmes pour la science, la technologie et l'innovation pour le développement durable de l'Afrique	1	Publication isolée
17A.39 b) ii)	Rapport sur l'élaboration et l'application de stratégies nationales de développement durable : enseignements tirés de l'expérience	1	Publication isolée
17A.39 b) ii)	Rapport sur les migrations internationales et le développement : conséquences pour l'Afrique	1	Publication isolée
17A.39 b) ii)	Rapport sur la promotion du développement du secteur minier	2	Publications isolées
17A.39 b) ii)	Rapport sur la facilitation de l'accès à l'énergie en Afrique : promotion de l'énergie rurale au service du développement durable	1	Publication isolée
17A.39 b) iii)	Centre d'échange d'informations sur l'eau en Afrique	1	Activités présentées dans le cadre d'un projet opérationnel sur la création d'antennes nationales d'information sur l'eau en Afrique qui doit être mis en œuvre dans le cadre du sous-programme de coopération économique et d'intégration régionale.
17A.39 b) iii)	Site Web consacré au développement durable en Afrique	1	Projet achevé
17A.39 b) iii)	Centre d'échange d'informations sur la sécurité alimentaire	1	Activités présentées dans le cadre de l'appui fonctionnel de la CEA aux travaux du Centre d'échange de l'information sur l'eau en Afrique

<i>A/60/6 et Corr.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.39 b) iv)	Appui fonctionnel à la publication intitulée <i>Africa Water Development Report</i> (rapport sur la mise en valeur des ressources en eau en Afrique)	1	Intégré à la publication phare de la CEA – <i>Africa Water Development Report</i> (rapport sur la mise en valeur des ressources en eau en Afrique) – qui doit être publiée dans le cadre du sous-programme de coopération économique et d'intégration régionale.
17A.39 b) iv)	Appui fonctionnel à la publication intitulée <i>Africa Water Journal</i> (journal sur les ressources en eau en Afrique)	1	Présenté dans le cadre des activités du Groupe eau/Afrique des Nations Unies relevant du sous-programme de coopération économique et d'intégration régionale
17A.39 c) iii)	Projet opérationnel sur le développement, le transfert et l'application des biotechnologies au service du développement durable en Afrique	1	Projet achevé
17A.39 c) iii)	Projet opérationnel sur le perfectionnement et l'application du modèle population-environnement-développement-agriculture et d'autres outils d'analyse ayant trait au développement rural	1	À la place, un modèle sera élaboré avec l'Union africaine dans le cadre d'un projet opérationnel concernant le climat et de programmes de développement.
17A.39 c) iii)	Projet opérationnel sur le renforcement institutionnel du Groupe interorganisations pour l'eau en Afrique	1	Présenté dans le cadre de l'appui fonctionnel de la CEA aux travaux du Groupe eau/Afrique des Nations Unies prévu dans le cadre du sous-programme de coopération économique et d'intégration régionale
17A.39 c) iii)	Projet opérationnel sur la suite donnée en Afrique à la Décennie internationale d'action sur le thème : « l'eau, source de vie » en Afrique	1	Produit isolé
17A.39 c) iii)	Projet opérationnel sur les liens entre la santé des femmes en matière de procréation, le VIH/sida et la sécurité alimentaire dans les campagnes africaines	1	Produit isolé
Total (sous-programme 2)		27	
Sous-programme 3 (Renforcement de la gestion du développement)			
17A.43 a) i)	Sessions du Comité du développement humain et la société civile	4	Ce comité sera remplacé par le Comité de la gouvernance et la participation populaire.
17A.43 a) ii)	Rapports à l'intention du Comité du développement humain et de la société civile	3	Ces rapports seront présentés au Comité de la gouvernance et de la participation populaire.
17A.43 a) iii)	Réunion de groupes spéciaux d'experts sur le renforcement de l'efficacité du système judiciaire dans la lutte contre la corruption	1	Produit isolé

<i>A/60/6 et Corr.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.43 b) ii)	Rapport sur le renforcement de l'efficacité du système judiciaire dans la lutte contre la corruption	1	Publication isolée
17A.43 b) ii)	Rapport sur la participation accrue des parties prenantes à la formulation des politiques et à leur application	1	Publication isolée
17A.43 b) ii)	Rapport sur la mise à profit des institutions de gouvernance traditionnelle	1	Publication isolée
17A.43 b) ii)	Rapport sur les partis politiques et la bonne gouvernance en Afrique : enseignements tirés de l'expérience et perspectives d'avenir	1	Publication isolée
17A.43 b) ii)	Rapport sur la promotion de codes et de normes de bonne administration de l'économie et des entreprises	1	Publication isolée
17A.43 b) ii)	Rapport sur le rôle du Parlement dans le processus relatif au Cadre de dépenses à moyen terme	1	Publication isolée
17A.43 b) iii)	Conférence sur les questions d'ordre stratégique relatives à la gouvernance politique en Afrique	1	Des visites guidées à l'intention des entrepreneurs africains seront organisées à la place.
17A.43 b) iv)	Brochure rendant compte de messages issus des études sur la gouvernance en Afrique	12	Des profils de gouvernance par pays seront établis à la place.
17A.43 b) v)	Base de données sur les spécialistes, institutions et réseaux se consacrant à la gouvernance	1	Remplacée par des supports promotionnels sur des pratiques ayant fait leurs preuves dans la société civile
17A.43 b) vi)	Films, cassettes vidéo, programmes radiophoniques, documentaires et reportages sur les expériences en matière de gouvernance	1	Projet achevé pour le troisième Forum africain de développement, tenu en octobre 2004
17A.43 c) iii)	Projet opérationnel portant sur des travaux analytiques à l'appui du NEPAD, notamment le Mécanisme d'évaluation intra-africaine	1	Un projet sur l'appui au mécanisme d'évaluation intra-africaine sera mis en œuvre à la place.
17A.43 c) iii)	Projet opérationnel sur l'évaluation et le suivi de la gouvernance dans certains pays africains	1	Un projet sur l'évaluation et le suivi des progrès accomplis vers la bonne gouvernance en Afrique sera mis en œuvre à la place.
Total (sous-programme 3)		31	
Sous-programme 4 (Utilisation de l'information aux fins du développement)			
17A.47 a) i)	Sessions du Comité de l'information pour le développement	6	Ce comité sera remplacé par le Comité de l'information, des sciences et de la technologie pour le développement.
17A.47 a) ii)	Rapports à l'intention du Comité de l'information pour le développement	2	Ces rapports seront désormais présentés au Comité de l'information, des sciences et de la technologie pour le développement.

<i>A/60/6 et Corr.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.47 b) i)	Technologies de l'information et des communications dans la mise en œuvre des politiques nationales	1	Une publication en série sur les innovations et les tendances en matière de mise en œuvre des politiques nationales de développement sera produite à la place.
17A.47 b) ii)	Rapport intitulé : <i>African Information Society Initiative: ten years after</i> (initiative « Société de l'information en Afrique : bilan 10 ans après »)	1	Publication isolée
17A.47 b) ii)	Rapport sur l'information géographique et le développement socioéconomique	1	Publication isolée
17A.47 b) ii)	Rapport sur les systèmes d'information sur la gestion des terres dans l'économie du savoir	1	Publication isolée
17A.47 b) ii)	Rapport sur les infrastructures nationales d'information et de communication : bonnes pratiques et analyse de l'expérience acquise	1	Publication isolée
17A.47 b) ii)	Rapport sur le rôle de l'information pour le développement dans l'économie	1	Publication isolée
17A.47 b) iv)	Pochette de documentation sur des sujets relatifs au développement de l'Afrique et une autre sur les bibliothèques virtuelles pour la société de l'information en Afrique	1	Des notes d'information et des documents directifs sur les questions relatives à l'économie et du savoir seront établis à la place.
17A.47 b) v)	Centre d'échange de données et de produits d'information à la CEA	1	Des bases de données spatiales sur des séries de données fondamentales et thématiques pour l'antenne CEA du système régional africain de données géospatiales seront établies à la place.
17A.47 b) v)	Guide pour la mise en œuvre des recommandations issues du Sommet mondial sur la société de l'information	1	Publication isolée
17A.47 b) vi)	Informations nécessaires à l'élaboration de programmes vidéo sur le développement, dossiers d'information sur le Web, bulletins d'information, Internet, bases de données, forums	1	Projet achevé
17A.47 c) iv)	Projet opérationnel sur le Centre des technologies de l'information pour l'Afrique	1	Un projet opérationnel sur le Centre des sciences et des technologies pour l'Afrique sera mis en œuvre à la place.
17A.47 c) iv)	Projet opérationnel sur le développement de la société de l'information en Afrique, projet axé sur les nouvelles tendances et, notamment, sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les indicateurs	1	Un projet opérationnel sur la promotion de la société de l'information et de l'économie du savoir en Afrique sera mise en œuvre à la place.
Total (sous-programme 4)		20	

<i>A/60/6 et Corr.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 5 (Promotion des échanges et intégration régionale)			
17A.51 a) iii)	Réunions de groupes spéciaux d'experts consacrées aux moyen d'assurer l'intégration effective de l'Afrique dans l'économie mondiale grâce aux négociations de l'OMC et à celles relatives aux accords de partenariat économique, et à l'incorporation systématique d'un volet commercial dans les stratégies nationales de développement	2	Produits isolés
17A.51 b) ii)	Rapport sur l'application de politiques convergentes dans les communautés économiques régionales pour une intégration régionale effective	1	Publication isolée
17A.51 b) ii)	Rapport sur l'efficacité de la prestation de services publics à l'échelon régional : rationalisation et coordination des politiques et programmes dans le secteur des transports	1	Publication isolée
17A.51 b) ii)	Rapport sur le commerce comme moyen d'intégration dans l'économie mondiale : les options de l'Afrique dans les négociations de l'OMC et celles relatives aux accords de partenariat économique	1	Publication isolée
17A.51 b) ii)	Rapport sur le secteur des transports en Afrique : état des lieux	1	Publication isolée
17A.51 b) ii)	Rapport sur les meilleures pratiques en matière de politiques commerciales et de plan national de développement	1	Publication isolée
17A.51 b) iii)	Manifestation spéciale : quatrième congrès africain sur la sécurité routière	1	Produit isolé
Total (sous-programme 5)		8	
Sous-programme 6 (Promotion de la femme)			
17A.55 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts chargés d'examiner l' <i>African Women's Report</i> et de se prononcer sur son utilité	1	Produit isolé
17A.55 b) i)	<i>Gender Net</i>	2	Un résumé des meilleures pratiques en matière de prise en compte de l'égalité des sexes sera publié à la place.
17A.55 b) ii)	Plaidoyer pour l'égalité des sexes fondé sur l'utilisation de l'indicateur sexospécifique de développement humain en Afrique	1	Publication isolée
17A.55 b) ii)	Bilan de la mise en œuvre du NEPAD sous l'angle de la situation des femmes	1	Publication isolé
17A.55 b) iii)	Manuel de comptabilité nationale sur l'emploi de comptes satellites pour évaluer la production des ménages en Afrique	1	Publication isolée
17A.55 b) iii)	Site Web sur les inégalités entre les sexes et le développement	1	Projet achevé
17A.55 b) iii)	Principes directeurs pour l'évaluation des politiques nationales en faveur de l'égalité des sexes	1	Publication isolée

<i>A/60/6 et Corr.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.55 c) ii)	Stages de formation, séminaires et ateliers : trois ateliers régionaux à l'intention des décideurs sur l'emploi de comptes satellites pour évaluer la production des ménages et la prise en considération systématique de la situation des femmes	3	Produits isolés
Total (sous-programme 6)		11	
Sous-programme 7 (Appui aux activités sous-régionales de développement)			
Composante 1 : activités sous-régionales de développement en Afrique du Nord			
17A.60 a) i)	Services fonctionnels pour les deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts	8	Les sessions du Comité seront remplacées par des sessions ministérielles.
17A.60 a) ii)	Rapports à l'intention du Comité intergouvernemental d'experts sur la situation économique et sociale en Afrique du Nord	6	Ces rapports seront désormais présentés à l'occasion des sessions ministérielles.
17A.60 a) ii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la mise en œuvre du NEPAD en Afrique du Nord	1	Produit isolé
17A.60 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques de développement en Afrique du Nord : outils et méthodes	1	Produit isolé
17A.60 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les stratégies de développement durable : expérience et enseignement tirés	1	Produit isolé
17A.60 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la promotion de codes et normes de bonne gouvernance économique et de bonne gestion des entreprises en Afrique du Nord	1	Produit isolé
17A.60 b) i)	Rapport sur la mise en valeur des ressources en eau à l'échelon sous-régional	1	Présenté dans le cadre du rapport sur la mise en valeur des ressources en eau en Afrique relevant du sous-programme de coopération économique et d'intégration régionale
17A.60 b) ii)	Rapport sur les échanges intrarégionaux : règles d'origine en Afrique du Nord	1	Publication isolée
17A.60 b) ii)	Rapport sur la mobilité des capitaux entre les pays d'Afrique du Nord	1	Publication isolée
17A.60 b) ii)	Rapport sur les stratégies de développement durable : expériences et leçons tirées en Afrique du Nord	1	Publication isolée
17A.60 c) ii)	Atelier sur l'indicateur sexospécifique du développement humain en Afrique	1	Produit isolé
17A.60 c) iii)	Initiative de la CEA, de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et de la Commission économique pour l'Europe concernant la Méditerranée : méthode originale de financement de projets sur des sources d'énergie nouvelles et renouvelables	1	Produit isolé

<i>A/60/6 et Corr.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 7 (Appui aux activités sous-régionales de développement)			
Composante 2 : activités sous-régionales de développement en Afrique de l'Ouest			
17A.62 a) i)	Services fonctionnels pour les sessions du Comité intergouvernemental d'experts	8	Les sessions du Comité seront remplacées par des sessions ministérielles.
17A.62 a) ii)	Rapports à l'intention du Comité intergouvernemental d'experts	7	Ces rapports seront désormais présentés à l'occasion des sessions ministérielles.
17A.62 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la définition et l'étude des sous-secteurs mus par la croissance à fort potentiel d'expansion pour les petites et moyennes entreprises dans le secteur des exportations	1	Produit isolé
17A.62 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les partis politiques et la bonne gouvernance en Afrique : enseignements tirés et progrès	1	Produit isolé
17A.62 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les difficultés et les débouchés pour les pays africains les moins avancés	1	Produit isolé
17A.62 b) i)	Rapport sur l'évaluation à mi-parcours de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique de l'Ouest	1	Publication isolée
17A.62 b) i)	Rapport sur la promotion de politiques macroéconomiques favorables à la création d'emplois, l'accent étant mis sur le travail indépendant des femmes et des jeunes	1	Publication isolée
17A.62 b) i)	Rapport sur la définition et l'étude des sous-secteurs mus par une croissance à fort potentiel d'expansion pour les petites et moyennes entreprises dans le secteur des exportations	1	Publication isolée
17A.62 b) i)	Rapport sur la mise à contribution des institutions de gouvernance traditionnelle	1	Publication isolée
17A.62 b) i)	Rapport sur l'évaluation de la convergence des politiques dans les communautés économiques régionales aux fins de l'intégration régionale	1	Produit isolé
17A.62 b) ii)	Forum africain du développement : appui à la mise en œuvre du NEPAD en Afrique de l'Ouest	1	Produit isolé
17A.62 b) iii)	Potentiel du commerce électronique en vue du développement des échanges entre les pays d'Afrique de l'Ouest	1	Produit isolé
17A.62 c) ii)	Atelier en vue d'une culture de paix	1	Produit isolé
17A.62 c) ii)	Atelier sur la planification et l'étude de programmes de développement des infrastructures matérielles	1	Produit isolé
17A.62 c) ii)	Atelier sur la promotion de normes et critères d'amélioration de l'accès aux marchés	1	Produit isolé
17A.62 c) ii)	Atelier sur l'indicateur sexospécifique du développement humain en Afrique	1	Produit isolé

<i>A/60/6 et Corr.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.62 c) iii)	Projet opérationnel sur l'appui à l'exécution des plans stratégiques à moyen terme de la CEDEAO et du Programme économique de l'UEMOA dans le cadre du NEPAD	1	Présenté dans le cadre d'un projet similaire sur le renforcement institutionnel de la CEDEAO et de l'UEMOA
17A.62 c) iii)	Projet opérationnel sur le programme de relèvement et de reconstruction après les conflits en Afrique de l'Ouest	1	Produit isolé
17A.62 c) iii)	Projet opérationnel sur l'appui aux services nationaux de statistique des pays de l'Afrique de l'Ouest concernant l'utilisation des indicateurs sexospécifiques mis au point par la CEA pour la production de données et l'exploitation de données ventilées par sexe	1	Produit isolé
Sous-programme 7 (Appui aux activités sous-régionales de développement)			
Composante 3 : activités sous-régionales de développement en Afrique centrale			
17A.64 a) i)	Services fonctionnels pour les sessions du Comité intergouvernemental d'experts	8	Les sessions du Comité seront remplacées par des sessions ministérielles.
17A.64 a) ii)	Rapports à l'intention du Comité intergouvernemental d'experts	8	Ces rapports seront désormais présentés à l'occasion des sessions ministérielles.
17A.64 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur le programme d'infrastructure régionale et la facilitation dans les couloirs de transit	1	Produit isolé
17A.64 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur l'harmonisation des programmes des communautés économiques régionales d'Afrique centrale	1	Produit isolé
17A.64 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la promotion d'une action régionale en faveur de biens communs régionaux : rationalisation et coordination des politiques et programmes dans le secteur des transports	1	Produit isolé
17A.64 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur l'exploitation de l'information aux fins du développement	1	Produit isolé
17A.64 b) i)	Rapport sur la mise en œuvre du NEPAD et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : facilitation des transports dans certains couloirs	1	Publication isolée
17A.64 b) i)	Rapport sur l'évaluation des économies de l'Afrique centrale	1	Publication isolée
17A.64 b) i)	Rapport sur la mise à contribution des institutions de gouvernance traditionnelle	1	Publication isolée
17A.64 b) i)	Rapport sur l'évaluation de la convergence des politiques dans les communautés économiques régionales aux fins de l'intégration régionale	1	Publication isolée
17.64 b) ii)	Forum africain du développement : appui à la mise en œuvre du NEPAD en Afrique	1	Produit isolé

<i>A/60/6 et Corr.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.64 b) iii)	Base de données sur les experts d'Afrique centrale et systèmes d'information géographique sur les infrastructures de transport en Afrique centrale	1	Projet achevé
17A.64 c) ii)	Atelier sur l'évaluation des résultats de l'économie	1	Produit isolé
17A.64 c) ii)	Atelier sur le renforcement des institutions aux fins d'une bonne gouvernance	1	Produit isolé
17A.64 c) ii)	Atelier sur les jeunes et le développement	1	Produit isolé
17A.64 c) ii)	Atelier sur l'indicateur sexospécifique du développement humain en Afrique (CEA)	1	Produit isolé
17A.64 c) iii)	Projet opérationnel sur le rôle des femmes dans les échanges transfrontaliers aux fins de la sécurité en Afrique centrale	1	Produit isolé
17A.64 c) iii)	Projet opérationnel sur l'amélioration des données statistiques sur les échanges commerciaux dans les pays d'Afrique centrale	1	Produit isolé
Sous-programme 7 (Appui aux activités sous-régionales de développement)			
Composante 4 : activités sous-régionales de développement en Afrique de l'Est			
17A.66 a) i)	Services fonctionnels des séances des deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts	8	Les sessions du Comité seront remplacées par des sessions ministérielles.
17A.66 a) ii)	Rapports à l'intention du Comité d'experts intergouvernemental sur les conditions économiques et sociales en Afrique de l'Est	8	Ces rapports seront désormais présentés à l'occasion des sessions ministérielles.
17A.66 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la sécurité alimentaire et le développement durable : examen des instruments d'intervention et des arrangements sous-régionaux de coopération en Afrique de l'Est	1	Produit isolé
17A.66 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la relation entre les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, les objectifs du Millénaire pour le développement et les politiques macroéconomiques et leur incidence sur la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Est	1	Produit isolé
17A.66 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur l'évaluation de la convergence des politiques dans les communautés économiques régionales aux fins de l'intégration régionale	1	Produit isolé
17A.66 b) i)	Étude sur la coopération douanière dans le Marché commun de l'Afrique orientale et australe et la Communauté de l'Afrique de l'Est	1	Publication isolée
17A.66 b) i)	Rapport sur les stratégies, programmes et politiques en matière de sécurité alimentaire et de développement durable dans la sous-région	1	Publication isolée
17A.66 b) i)	Rapport sur la coopération sous-régionale pour le développement et l'utilisation des infrastructures	1	Publication isolée
17A.66 b) i)	Rapport sur la mise à contribution des institutions de gouvernance traditionnelle	1	Publication isolée

<i>A/60/6 et Corr.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.66 b) ii)	Rapport sur l'évaluation de la convergence des politiques dans les communautés économiques régionales aux fins de l'intégration régionale	1	Publication isolée
17A.66 b) ii)	Forum africain du développement : mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres et de l'énergie en Afrique de l'Est	1	Produit isolé
17A.66 c) ii)	Atelier sur la conception et l'analyse des politiques macroéconomiques et l'intégration des stratégies de coopération et d'intégration régionales dans les politiques nationales	1	Produit isolé
17A.66 c) ii)	Atelier sur les systèmes et procédures des couloirs de transit en Afrique de l'Est	1	Produit isolé
17A.66 c) ii)	Atelier sur l'indicateur sexospécifique de développement humain en Afrique (CEA)	1	Produit isolé
17A.66 c) iii)	Projet opérationnel sur la création de pôles commerciaux et de systèmes d'informations commerciales entre les États de la région des Grands Lacs	1	Produit isolé
17A.66 c) iii)	Projet opérationnel sur le soutien aux groupements sous-régionaux en vue de l'application du NEPAD et initiatives connexes	1	Présenté dans le cadre d'un projet analogue sur le renforcement institutionnel du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, de la Communauté économique africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement

Sous-programme 7 (Appui aux activités sous-régionales de développement)

Composante 5 : activités sous-régionales de développement en Afrique australe

17A.68 a) i)	Services fonctionnels des réunions des deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts	8	Les sessions du Comité seront remplacées par des sessions ministérielles.
17A.68 a) ii)	Rapports à l'intention du Comité intergouvernemental d'experts	8	Les rapports seront désormais présentés à l'occasion des sessions ministérielles.
17A.68 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les effets de l'aide alimentaire et des subventions agricoles sur la sécurité alimentaire à long terme en Afrique australe	1	Produit isolé
17A.68 a) iii)	Réunion d'examen par les pairs du rôle de l'information sur le développement dans l'économie	1	Produit isolé
17A.68 a) iii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les mesures du secteur non structuré	1	Produit isolé
17A.68 b) i)	Rapport sur les effets de l'aide alimentaire et des subventions agricoles sur la sécurité alimentaire à long terme en Afrique australe	1	Publication isolée
17A.68 b) i)	Rapport sur le développement du commerce et des transports en Afrique australe	1	Publication isolée

<i>A/60/6 et Corr.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
17A.68) b) i)	Rapport sur la mise à contribution des institutions de gouvernance traditionnelle	1	Publication isolée
17A.68) b) i)	Rapport sur l'évaluation de la convergence des politiques dans les communautés économiques régionales aux fins de l'intégration régionale	1	Publication isolée
17A.68) b) ii)	Forum africain du développement : application de protocoles dans la sous-région de la Communauté de développement de l'Afrique australe	1	Produit isolé
17A.68) b) iii)	Base de données d'experts, d'institutions et de réseaux sur la gouvernance en Afrique australe	1	Projet achevé
17A.68) c) ii)	Atelier sur les systèmes électoraux	1	Produit isolé
17A.68) c) ii)	Atelier sur l'indicateur sexospécifique du développement humain en Afrique (CEA)	1	Produit isolé
17A.68) c) iii)	Projet opérationnel sur le développement du secteur non structuré dans certains pays d'Afrique australe	1	Produit isolé
17A.68) c) iii)	Projet opérationnel sur le soutien à la mise en œuvre du NEPAD en Afrique australe	1	Produit isolé
Total, sous-programme 7		147	
Sous-programme 8 (Planification du développement et administration)			
17A.72) a) ii)	Rapport à l'intention de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique	1	Présenté dans le rapport annuel sur les travaux de la CEA destiné à la Conférence
17A.72) b) i)	Bulletin de l'Institut africain de développement économique et de planification	4	Deux études de cas sur les meilleures pratiques visant à renforcer le rôle de l'État dans les affaires publiques seront publiées à la place.
17A.72) b) ii)	Études sur le développement des institutions, les perspectives à long terme, la politique macroéconomique, la politique économique et la politique en matière de technologie	5	Publications isolées
Total, sous-programme 8		10	
Total général		267	